

Conseil communautaire
Séance du jeudi 2 octobre 2014

L'an deux mille quatorze et le 2 octobre à dix huit heures trente, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Communauté d'agglomération, Place de la Libération, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT

Étaient présents ou représentés: Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Georges ASSEZAT, Monsieur Jean-Marie BADIOU, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Bernard BONNAL présent jusqu'à la question n° 41, Monsieur Alexandre BOUCHIT, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Gérard CONVERT, Monsieur Michel DECOLIN, Monsieur Adrien DEFIX, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Claude EYRAUD, Monsieur Jean FAYARD, Monsieur Michel FORESTIER, Madame Séverine FOUGEROUSE, Madame Corinne GONÇALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Willy GUIEAU, Madame Nadine HERITIER-BRANCO, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Madame Danielle MALARTRE, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Franck PAILLON, Madame Huguette PORTAL, Madame Elisabeth RAFFIER, Monsieur Eric RAVEYRE, Monsieur André REYNAUD, Monsieur Jean-Yves REYNAUD, Madame Madeleine RIGAUD, Monsieur Pierre ROBERT, Monsieur Michel ROUSSEL, Monsieur Yves TAFIN représenté par Monsieur Jean ACHARD, Monsieur Jean-Dominique TOUSSAINT, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Maurice VALENTIN, Monsieur Jean-Paul VIGOUROUX, Monsieur Jacques VOLLE

Ont donné procuration : Madame Magalie ALLIBERT a donné procuration à Monsieur Gérard CONVERT, Monsieur Marc BOLEA a donné procuration à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Jean-Pierre TOURETTE a donné procuration à Monsieur Michel DECOLIN, Monsieur Laurent WAUQUIEZ a donné procuration à Madame Corinne GONÇALVES

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel JOUBERT déclare la séance ouverte. Sur son invitation, le Conseil communautaire procède à la désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie BADIOU

La séance a été levée à 21 heures 30

COMPTE-RENDU

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, :

N° 1 : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- de désigner Monsieur Jean-Marie BADIOU pour remplir les fonctions de secrétaire de séance du Conseil du 2 octobre 2014

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 2 : ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'approuver le compte-rendu du Conseil communautaire du :

- 19 juin 2014

Ce compte-rendu était à consulter sur le site internet/rubrique « espace habitants »

=====

**N° 3 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY AU TITRE DE L'ARTICLE L5211-
10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- de prendre acte du compte rendu des décisions prises par le Président de la Communauté d'agglomération au titre de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

=====

N° 4 : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2013

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- prend acte de l'établissement et de la transmission du rapport d'activité 2013 de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay aux 28 communes de cet établissement.

=====

N° 5 : REDEVANCE SPÉCIALE : FIXATION DU SEUIL ET DES TARIFS POUR 2015

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'assujettir à la redevance spéciale pour l'année 2015, les établissements producteurs de déchets non ménagers, dont le volume de production hebdomadaire est égal ou supérieur à 1.100 litres (avec un ou plusieurs bacs, et une ou plusieurs collectes),
- de fixer les tarifs de redevance spéciale applicables pour l'année 2015 comme suit :
 - pour les bacs sans tri préalable, le coût est fixé à 3,93 € pour 100 litres
 - pour les bacs avec tri préalable, le coût est fixé à 2,30 € pour 100 litres

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 6 : REDEVANCE SPÉCIALE : EXONÉRATION DE LA TEOM ANNÉE 2015

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'exonérer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2012, les locaux des établissements faisant l'objet de l'annexe jointe .

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 7 : COLLECTE : VENTE D'UNE BENNE ORDURES MÉNAGÈRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- autorise le Président à vendre ce véhicule à un prix supérieur,

- autorise le Président à négocier et à passer tous les actes nécessaires à la cession de ce véhicule.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 8 : CRÉMATORIUM DU PUY-EN-VELAY : POURSUITE DE LA PROCÉDURE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) de déclarer la procédure de délégation de service public relative à la création et à l'exploitation du crématorium de la Communauté d'Agglomération, lancée le 6-mars 2014, infructueuse,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président à négocier directement avec un candidat déterminé en application de l'article L 1411-8 du code général des collectivités territoriales.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 9 : IUT PLATEAU TECHNOLOGIQUE ET RÉSIDENCE ALTERNANTS : AVENANTS N° 2 ET N° 3 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre relatif au coût prévisionnel définitif des travaux et au forfait définitif de rémunération pour la construction d'un plateau technologique pour l'IUT et d'une résidence alternants et à l'ajout de la mission EXE aux missions de l'équipe de maîtrise d'œuvre,
- 2) d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre portant transfert du BET Bruno ROCHARD à la SARL ROCHARD et associés pour la partie du marché le concernant.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 10 : EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DES FANGEAS : SIGNATURE DES MARCHÉS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les marchés suivants au titre du dossier concerné, ainsi que tout document nécessaire à la poursuite de cette opération :
 - Lot n° 1 : COLAS RAA - Agence du Puy-en-Velay – Le Collet – 43000 POLIGNAC, solution variante, pour un montant HT 923 532,00 €,
 - Lot n° 2 : Groupement d'entreprises SADE/GIBERT - SADE (mandataire du groupement) 17/19, rue de la Presse 75016 PARIS, solution avec une option sur les tuyaux fonte de la défense d'incendie, pour un montant HT de 861 027,60 €,
 - Lot n° 3 : SARL SENEZE chariot Paysage – lieu-dit Veneix – Allée Georges Grolier - 63500 Sauvagnat Sainte-Marthe, pour un montant HT de 40 245,65 €.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 11 : PRESTATIONS DE VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'autoriser le Président à signer la convention de groupement de commandes relative aux prestations de vérification de la qualité de l'air dans certains bâtiments pollués.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 12 : ACQUISITIONS DE VÉHICULES : CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION – VILLE DU PUY-EN-VELAY – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'approuver le projet de convention de groupement de commandes pour l'acquisition de véhicules,*
- 2) *d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 13 : MUTUALISATION DES MOYENS TECHNIQUES – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES : AVENANT N° 1 POUR L'ADHÉSION DU CCAS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'approuver l'adhésion du C.C.A.S. au groupement de commandes,*
- 2) *d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 14 : RESTRUCTURATION – EXTENSION DES CFA DE BAINS : AVENANT N° 9 AU MARCHÉ MAÎTRISE D' ŒUVRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'approuver le projet d'avenant de prolongation des délais d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre ;*
- 2) *d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant correspondant.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 15 : TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DU CFA DE BAINS : AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX MACRO LOTS N° 1A, 1B, 2, 3 ET 4

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer les avenants correspondants pour les raisons indiquées et de prolonger la durée des marchés.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 16 : EXTENSION DE LA ZA DES FANGEAS : PARTICIPATION AU DÉVOIEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *De confier la réalisation des travaux de dévoiement d'une conduite d'eau potable au Syndicat des Eaux de Cayres-Solignac,*
- *De fixer la participation à ces dépenses à hauteur de 54 000 € H.T. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif des travaux,*
- *D'inscrire à cet effet la somme de 54 000,00 € H.T au budget,*
- *D'autoriser le Président à effectuer tous les actes administratifs inhérents à cette opération.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 17 : ZAC DU PENSIO : CONVENTION DE PARTICIPATION VILLE DU PUY-EN-VELAY/COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION/SPI. DU VELAY

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'approuver le montant de la participation de l'agglomération au titre du L.331-4 du Code de l'urbanisme dans le cadre de la réalisation du projet de construction de l'IUT,*
- 2) *d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de participation jointe à la présente délibération et prendre toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette convention,*
- 3) *d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants à venir à cette convention.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 18 : FART ET OPAH : FONGIBILITÉ DES AIDES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- ☞ *d'approuver la fongibilité des aides du FART avec celles des OPAH dans la limite des enveloppes budgétaires déjà votées et dans la limite des crédits et objectifs fixés par l'État,*
- ☞ *de modifier la délibération du 19 décembre 2013 relative à la reconduction des aides de l'Agglomération dans le cadre du FART en supprimant le nombre maximum de dossiers aidés par an.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

**N° 19 : SPL DU VELAY : CESSION DE PARTS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VAZEILLES
ET ADOPTION DU PROJET DE STATUTS MODIFIÉS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

☞ d'engager les démarches nécessaires à la cession de 6 parts représentant 900 € au profit de la commune de Vazeilles en application des articles L.228-3 et L.228-4 du Code du Commerce,

☞ que cette cession de 6 parts s'effectuera en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts,

3) de désigner Monsieur Reynaud Jean-Yves, conseiller communautaire comme mandataire de la Communauté d'agglomération au conseil d'administration de la société,

☞ d'autoriser le Président à signer l'ensemble des actes nécessaires permettant la mise en œuvre de ces décisions.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N°20 : FÊTE DU JEU 2014 : SUBVENTION À LA COMMUNE DE CHADRAC POUR SON ORGANISATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'attribuer une subvention globale de 4 500 € à la commune de Chadrac pour l'organisation de la Fête du Jeu 2014 se répartissant ainsi :

- 2 000 € de la Communauté d'agglomération sur le budget cohésion sociale
- 2 000 € de reversement de la subvention accordée par la Caisse d'Allocations Familiales
- 500 € de reversement de la subvention accordée par la Mutualité Sociale Agricole.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 21 : ASSOCIATION PONT DES LUDES : SUBVENTION ACCUEIL DU PUBLIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'attribuer une subvention sur le budget cohésion sociale, au titre de l'année 2013 à l'association Pont des Ludes pour son investissement dans l'accueil du public au sein de la ludothèque communautaire, soit la somme de 5 000 euros,

2) d'autoriser le Président à signer la convention d'attribution de cette subvention avec l'Association.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 22 : ECOLE DES PARENTS : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'attribuer une subvention globale de 4 800 euros pour la mise en place des permanences se répartissant ainsi:
 - 800 euros sur le budget de la cohésion sociale
 - 4000 euros de reversement de la subvention accordée par la caisse d'allocations familiales,*
- 2) *d'autoriser le président à signer la convention de financement avec l'Ecole des parents.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 23 : ECOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE : CONVENTION DE FINANCEMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *de poursuivre le financement de l'école de la 2ème chance sur la base de l'achat de 4 parcours soit 39 700 €,*
- 2) *d'autoriser le président à signer la convention entre la communauté d'agglomération, la région Auvergne et le GRETA du Velay.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 24 : CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (CUCS) : EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DANS LA CADRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *de valider le montant et la nature du complément de subventions 2014, (voir tableau en annexe)*
- 2) *d'autoriser le président à signer les conventions qui définissent les modalités d'attribution des subventions et leur montant entre chaque organisme et la Communauté d'agglomération.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 25 : RÉGIE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : MODIFICATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'accepter l'augmentation du tarif des ateliers de 2 euros à 5 euros*
- 2) *de valider l'augmentation des tarifs de guidage horaire:
 - de 45 à 50 euros de l'heure, pour les groupes adultes et scolaires
 - de 70 à 75 euros de l'heure, pour les dimanches et jours fériés
 - de 2 à 3 euros, pour les visites « cathédrale »*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS : 47
CONTRE : 1 MONSIEUR LAURENT JOHANNY

=====

N° 26 : CLUBS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CLUB « AGGLO LE PUY-EN-VELAY NATATION »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *D'attribuer une subvention de fonctionnement globale et forfaitaire de 65 000€ au club Agglo le Puy en Velay Natation pour la saison sportive 2014/2015.*
- 2) *D'inscrire les crédits nécessaires, en décision modificative du Budget 2014, aux chapitre et article correspondants.*
- 3) *D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat et de financement afférente ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 27 : CENTRE AQUALUDIQUE : MODIFICATION DES TARIFS POUR LA LOCATION DES LIGNES D'EAU DE LA VAGUE AUX CLUBS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *De fixer à 6,85€ de l'heure le tarif de location des lignes de nage au delà de 2 000 heures par saison sportive, tarif applicable dès la première heure de location et à compter de la saison sportive 2014/2015,*
- 2) *D'adopter la nouvelle tarification des piscines communautaires (voir annexe),*
- 3) *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 28 : CENTRE AQUALUDIQUE « LA VAGUE » : DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE BALNÉO AVEC LA « PRESTATION MASSAGES BIEN-ÊTRE »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'adopter la création de cette nouvelle activité de développement à compter du samedi 11 octobre 2014,*
- 2) *d'adopter le forfait à l'heure de 7 euros hors taxe demandé aux bénéficiaires utilisateurs du domaine public payable trimestriellement à terme échu auquel s'appliquera la TVA en vigueur,*
- 3) *d'adopter le principe de signature d'une convention d'occupation du domaine public,*
- 4) *d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette opération.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- pour : 47

- CONTRE : 1 MONSIEUR LAURENT JOHANNY

N° 29 : ASTREINTES ET INTERVENTIONS : INDEMNITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'approuver le recours aux astreintes et les modes de compensation prévu par la réglementation,*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'application de ce dispositif.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N°30 : HORAIRE POUR TRAVAIL NORMAL DE NUIT : PRINCIPE D'INDEMNISATION ET FIXATION DES TAUX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'approuver la transposition à notre collectivité de l'indemnité sus-visée, et la mise à jour de son montant selon les possibles futures évolutions réglementaires,*
- *d'autoriser le paiement de ces indemnités aux agents titulaires et non titulaires de droit public qui en relèvent, au taux normal ou majoré selon l'appréciation de l'autorité territoriale.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 31 : PERSONNEL : MISE À DISPOSITION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'approuver le principe des mises à dispositions de Messieurs HOPF et ANGENIEUX ,*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 32 : TABLEAU DE EFFECTIFS : MODIFICATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'approuver la création des emplois suivants aux Ateliers des Arts :*
 - *adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet de 18 heures hebdomadaires,*
 - *adjoint technique de 1ère classe à temps non complet de 17 heures 30 hebdomadaires.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 33 : ZAE PRIORITAIRES : ACQUISITIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'autoriser l'acquisition des parcelles appartenant à :

- Madame BONGIRAUD, épouse BERNARD pour un montant de 12.500 € augmenté des frais dus pour la réalisation de l'opération et notamment de l'indemnité due au fermier sur la base de 0,23 €/m² et des frais d'actes pour l'acquisition d'un nouveau terrain calculé sur la base du prix de cession des présentes,

- Société CF2C pour un montant de 2.228 € augmenté des frais dus pour la réalisation de l'opération,

- Monsieur JOUVE pour un montant de 700 € augmenté des frais dus pour la réalisation de l'opération et notamment de l'indemnité due au fermier sur la base de 0,23 €/m²,

- Monsieur CHAURAND pour un montant de 494 € augmenté des frais dus pour la réalisation de l'opération et notamment de l'indemnité due au fermier sur la base de 0,23 €/m²,

- la commune de Chaspuzac pour un montant de 1.837,50 € augmenté des frais dus pour la réalisation de l'opération,

- Monsieur VIDAL pour un montant de 52,50 € augmenté des frais dus pour la réalisation de l'opération,

2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes afférents à la réalisation de ces opérations.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 34 : ZA DU MARTOURET : ACQUISITION À LA COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AH N°50

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'approuver l'acquisition de la parcelle AH n°50 d'une superficie de 415 m² à la commune de Sanssac l'Eglise,

2) d'approuver cette opération pour un montant de 1.037,50 € (2,50 €/m²),

3) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération et l'ensemble des actes s'y rapportant et qui en seront la suite.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES : 45

ABSTENTION : 3

MADAME MAGALIE ALLIBERT, MESSIEURS GÉRARD CONVERT ET MAURICE VALENTIN

N° 35 : ZONE DE CHASSENDE : CESSION AU PROFIT DE LA SARL BF 43

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'autoriser la cession au profit de l'entreprise BF 43 ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte et habilitée aux fins des présentes du lot B de 4 210 m² de la zone d'activités de Chassende,

2) d'approuver cette transaction pour un montant total de 131.624 € H.T., soit 31,26 € H.T/m², conformément à l'estimation de France Domaine du 4 Août 2014, frais en sus à la charge de

l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après élaboration du plan de bornage et de division,

3) d'approuver l'inscription à l'acte de vente des conditions particulières détaillées dans le corps de la présente,

4) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 36 : ZONE DU MARTOURET : CESSION AU PROFIT DE MONSIEUR EL BOUGNOUCHI

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'autoriser la cession au profit de Monsieur EL BOUGNOUCHI ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte et habilitée aux fins des présentes d'un lot de 3 013 m² à prendre sur la parcelle AE n°54 sur la zone du Martouret sur la commune de Sanssac l'Eglise,

2) d'approuver cette transaction pour un montant total de 30.130 € H.T., conformément à l'estimation de France Domaine du 15 septembre 2014, frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après élaboration du plan de bornage et de division,

3) d'approuver l'inscription à l'acte de vente des conditions particulières détaillées dans le corps de la présente,

4) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N°37 : ZONE DE BLEU – ACQUISITION À LA COMMUNE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'autoriser l'acquisition à la commune de Polignac des parcelles cadastrées section AE n°232 et AH n°52 d'une superficie totale de 15 730 m² situées sur la zone de Bleu,

2) d'approuver cette transaction pour un montant total de 78.650 €, conformément à l'estimation de France Domaine du 31 Juillet 2014 frais en sus à la charge de la Communauté d'agglomération,

3) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 38 : ZONE DE LAPRADE : MAINTIEN DE LA DEMANDE DE LA DÉCLARATION
D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) de réitérer, compte tenu de ces éléments, auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Loire la demande de déclaration d'utilité publique formulée par délibération du 7 Février 2014,
- 2) de demander à Monsieur le Préfet de la Haute-Loire de se prononcer à l'issue de ces enquêtes sur l'utilité publique du projet et la cessibilité des terrains visés dans le corps de la présente et d'engager, la procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires à défaut d'accord amiable,
- 3) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération et ceux qui en seront la suite et la conséquence.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS : 41

pour : 41

- abstention : 7

MESDAMES MAGALIE ALLIBERT, SÉVERINE FOUGEROUSE, NADINE HERITIER-BRANCO
ET MESSIEURS GÉRARD CONVERT, MICHEL FORESTIER, LAURENT JOHANNY ET PIERRE
PAILLER

N° 39 : PROPRIÉTÉ DE MADAME THOMAS : CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE AU
PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) d'autoriser la constitution d'une servitude de passage pour une emprise totale au sol de 790 m² sur la parcelle cadastrée G n°35 appartenant à Madame Corinne THOMAS,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de constitution de servitude et tous les actes afférents nécessaires à la réalisation de l'opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 40 : ACCÈS AU BASSIN D'ALIMENTATION EAU POTABLE PAR LA COMMUNE DE
SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION : CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) d'autoriser la constitution d'une servitude de passage pour une emprise totale au sol de 2 740m² sur la parcelle cadastrée D n° 235 appartenant à la Commune de Saint Christophe-sur-Dolaizon,
- 2) d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de constitution de servitude et tous les actes afférents nécessaires à la réalisation de l'opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 41 : ZAC DES PORTES OCCITANES : RETROCESSION DES ESPACES COMMUNS AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'approuver la rétrocession des espaces communs désignés dans le corps de la présente,*
- 2) *d'approuver cette transaction à l'euro symbolique,*
- 3) *d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ.

N° 42 : CONVENTION DE COFINANCEMENT DU DÉPLOIEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES TRÈS HAUT DÉBIT (THD) : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°5

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'approuver les termes du projet d'avenant n° 5 à la « Convention de cofinancement du déploiement et de l'exploitation du réseau de communications électroniques Très Haut Débit (THD) auvergnat » annexé au présent rapport,*
- 2) *d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 5 à la « Convention de cofinancement du déploiement et de l'exploitation du réseau de communications électroniques Très Haut Débit (THD) auvergnat » avec les Conseils généraux de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, les Communautés d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, de Clermont-Communauté, de Montluçon, de Moulins, du Puy-en-Velay et de Vichy Val d'Allier et la Régie « Auvergne Numérique ».*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 43 : ZONE DE CHASSE ENDE : CESSION AU PROFIT DE L'ENTREPRISE CETON

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'autoriser l'acquisition d'environ 3 900 m² de la parcelle AD 115 à la commune de Brives-Charensac, moyennant la somme de 35.000 € conformément à l'estimation de France Domaine du 24 Juillet 2014, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface acquise après élaboration du plan de bornage et de division,*
- 2) *d'autoriser la cession d'environ 3 900 m² de la parcelle AD 115 située sur la commune de Brives-Charensac à l'entreprise CETON ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte et habilitée aux fins des présentes,*
- 3) *d'approuver cette transaction pour un montant total de 35.000 € H.T., conformément à l'estimation de France Domaine du 4 Août 2014, frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise après élaboration du plan de bornage et de division,*
- 4) *d'approuver l'inscription à l'acte de vente des conditions particulières détaillées dans le corps de la présente,*

5) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

**N° 44 : OFFICE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION : PARTICIPATION AUX ANIMATIONS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'approuver le versement de 10.000 € tel que prévu au Budget Primitif et à titre complémentaire et exceptionnel de 5.000 € pour permettre à l'Office de Commerce de l'agglomération de poursuivre ses actions d'animation,

2) d'inscrire les crédits complémentaires de 5.000 € par décision modificative.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS : 46

- pour : 46

- ABSTENTION : 1 MONSIEUR LAURENT JOHANNY

=====

**N° 45 : UNIVERSITÉ D'AUVERGNE DÉCENTRALISÉE - CONVENTION PARTENARIALE
« CAMPUS LE PUY » : RENOUVELLEMENT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'autoriser le Président à signer la convention « campus le Puy 2014 » ci -annexée et de passer tous les actes afférents,

2) d'approuver le versement d'une subvention annuelle de 28 000 € à la Fondation Université Auvergne.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

**N° 46 : ZONE DES FANGEAS - DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE : LEVÉE DES
RÉSERVES**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) de prendre les mesures permettant de lever l'ensemble des réserves et recommandations détaillées dans le corps de la présente,

2) de demander à Monsieur le Préfet de la Haute-Loire de se prononcer favorablement sur l'utilité publique du projet et la cessibilité des terrains,

3) d'autoriser le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération et ceux qui en seront la suite et la conséquence.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 47 : ABATTOIR COMMUNAUTAIRE : NOUVEAUX TARIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- De fixer les redevances par famille d'usagers et de prestations définies en annexes I, II, III, IV et V.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 48 : INTERSYNDICALE - TRAVAUX DE RELOGEMENT : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'Union des Organisations Syndicales pour la Gestion de la Maison Syndicale (UOSGMS) afin de lui permettre de réaliser les travaux d'aménagement des nouveaux locaux,
- d'inscrire les crédits correspondants à la prochaine décision modificative.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS : 46

- pour : 46

- ABSTENTION : 1 MONSIEUR LAURENT JOHANNY

N° 49 : ORGANISME DE DÉFENSE ET GESTION DE LA LENTILLE DU PUY : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- décide d'allouer une subvention d'équipement exceptionnelle de 8 000 € à l'Organisme de Défense et de Gestion de la Lentille verte du Puy,
- demande que leur soient présentés les projets de panneaux et de totems,
- d'inscrire les crédits correspondants à la prochaine Décision Modificative.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 50 : ANTENNE DMLA DE LA HAUTE-LOIRE ET ASSOCIATION VOIR ENSEMBLE : DEMANDE DE SUBVENTION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) de verser à l'Association DMLA une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour la mise en place de cours d'informatique adaptés,
- 2) les crédits nécessaires seront pris sur le budget primitif.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

N° 51 : IRIDAT – CENTRE DE LA DENTELLE : PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'allouer une subvention d'équipement exceptionnelle de 20 000 € à l'IRIDAT-CEDF (Centre de la dentelle au fuseau) pour des travaux d'extension et de restauration des locaux,*
- 2) *d'inscrire les crédits correspondants à la prochaine Décision Modificative.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 52 : OFFICE DE TOURISME : MODIFICATION DU MONTANT DE LA SUBVENTION POUR LE TOURNAGE DU FILM AIR FRANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *d'approuver la modification du montant de la subvention initialement attribuée à l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération pour la production, la réalisation et la diffusion d'un film promotionnel sur les vols long courrier d'Air France,*
- 2) *de valider un montant de subvention de 11 880 € au lieu de 15 000 € voté le 19 juin 2014.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 53 : COMMUNE DE CEYSSAC : PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE AUX TRAVAUX DE SÉCURISATION DU ROCHER DU CHÂTEAU DU BOURG

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- 1) *de participer financièrement, à titre exceptionnel, aux travaux de protection du rocher du Château de Ceyssac à hauteur de 50 % du montant HT restant à la charge de la commune, estimé à 40 376 €, soit une participation communautaire de 20 188 €,*
- 2) *d'inscrire les crédits correspondants au budget principal 2014,*
- 3) *d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette opération.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

MONSIEUR JEAN-YVES REYNAUD NE PREND PAS PART AU VOTE

=====

N° 54 : COMMUNE DE VAZEILLES LIMANDRE – ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR UN PROJET D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE : PARTICIPATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'adopter le principe d'une participation au financement d'études de faisabilité lancées par les communes pour aider les élus à se positionner sur la destination de bâtiments inutilisés ou de problématiques particulières, selon les règles suivantes :

- participation pouvant aller jusqu'à 50% maximum,
- aide plafonnée à 10 000 €,
- deux projets par commune et par mandat.

2) de participer à la réalisation de l'étude de faisabilité en vue de définir le devenir d'un bâtiment de la commune de Vazeilles Limandre à hauteur de 36 % du coût de l'étude.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 55 : GÎTE «LA CABOURNE » DE SAINT-PRIVAT D'ALLIER : RÉVISION DU MODE DE CALCUL DU LOYER PROPORTIONNEL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

1) d'autoriser la fixation du loyer proportionnel à 5 % du chiffre d'affaires sur les sommes demandées à compter du 1er janvier 2014

2) d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant au bail commercial du 31 décembre 2008 et tous les actes correspondant à la réalisation de cette opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 56 : VOIE VERTE – AIRE DE STATIONNEMENT - CONVENTION D'OCCUPATION DE LA PARCELLE AE 583 : AUTORISATION DE SIGNATURE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de la parcelle AE n°583, d'une superficie de 821 m² appartenant à Monsieur de VINCENS de CAUSANS, et tous les actes afférents nécessaires à la réalisation de l'opération.

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 57 : BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n° 2 du budget principal 2014 et reprise par chapitre dans les documents (voir annexe)

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES : 46

1 abstention : Monsieur Laurent JOHANNY

=====

N° 58 : BUDGET GOLF : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n° 2 du budget golf 2014 et reprise par chapitre dans les documents (voir annexe)

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES : 46

1 abstention : Monsieur Laurent JOHANNY

=====

N° 59 : BUDGET ABATTOIR : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'approuver la décision modificative n°1 du budget abattoir communautaire 2014 et reprise par chapitre dans les documents (voir annexe)*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 60 : BUDGET RTCA : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'approuver la décision modificative n° 1 du budget de la régie des transports de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay 2014 et reprise par chapitre dans les documents (voir annexe)*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 61 : CONTRAT GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2011-2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- *d'autoriser le Président à signer l'avenant au Contrat Global de Développement Durable 2011-2014 avec le Département de la Haute-Loire en décidant la réaffectation des crédits libérés, soit 228 764, 08 € sur la nouvelle opération de la Communauté d'agglomération : construction d'une salle multisports à Espaly,*
- *de valider le tableau (voir annexe)*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ

=====

N° 62 : MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'AMF

En conséquence, il vous est proposé d'adopter la motion suivante en demandant :

- *le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,*
- *l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,*
- *la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.*

DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE : À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES : 45

2 ABSTENTIONS : Madame Magalie ALLIBERT et Monsieur Gérard CONVERT

=====

Fait à Le Puy-en-Velay, le 7 octobre 2014
Le Président de la Communauté,
d'agglomération du Puy-en-Velay,


Michel JOUBERT

ETABLISSEMENTS		Section	n° Plan	n° Voirie	Adresse	COMMUNE	IDENTIFICATION DU LOCAL n° invariable
CAMPING DE BOUTHEZARD	AD	40	9003	Chemin de Bouthezard	AIGUILHE	0169506	
MAGASIN BEBE 9 - UNE ROSE UN CHOU	AD	117	11	Avenue de Bonneville	AIGUILHE	0178674	
ECHO NATURE	AB	367	34	Avenue de Roderie	AIGUILHE	0151668	
GARAGE LOGIER	AC	311	2B	Avenue de Bonneville	AIGUILHE	0187350	
GARAGE LOGIER	AC	311	2	Avenue de Bonneville	AIGUILHE	0196193	
LA CIGALE ARDECHOISE - ETS BROCHOT	AC	57	15	Avenue de Roderie	AIGUILHE	0147375	
MAISON DE CONVALESCENCE DE JALAVOUX	AB	186	6	Chemin de Jalavoux	AIGUILHE	0000490	
MAISON DE CONVALESCENCE DE JALAVOUX	AB	186	6	Chemin de Jalavoux	AIGUILHE	0174798	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164221	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164220	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164218	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164222	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164219	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164225	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164224	
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	AIGUILHE	0164228	
SUPER U	AB	560	9001	Chemin de Jalavoux	AIGUILHE	0193981	
SUPER U	AC	294	3	Impasse de Roderie	AIGUILHE	0179480	
SUPER U	AC	7	3	Avenue de Roderie	AIGUILHE	0205050	
SARL PERRE ET BEYGNIER	D	1993	19	Route du Puy	ARSAC-EN-VELAY	0206235	
SARL PERRE ET BEYGNIER	D	2013	17	Route du Puy	ARSAC-EN-VELAY	0165383	
SARL PERRE ET BEYGNIER	D	1693	19	Route du Puy	ARSAC-EN-VELAY	0004205	
CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTIS	AB	34	5032	Les Yssets	BAINS	0160261	
CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTIS	AB	38	5032	Les Yssets	BAINS	0190478	
CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTIS	AB	34	5032	Les Yssets	BAINS	0216969	
CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTIS	AB	38	5032	Les Yssets	BAINS	0212683	
MOULIN DE BARETTE	AB	28	5216B	Pré Niel	BAINS	0143374	
MOULIN DE BARETTE	AB	168	5216A	Pré Niel	BLAVOZY	0143374	
MOULIN DE BARETTE	AB	29	5216 D	Pré Niel	BLAVOZY	0017910	
MOULIN DE BARETTE	AB	29	5216	Pré Niel	BLAVOZY	0017912	
MOULIN DE BARETTE	AB	29	5216	Pré Niel	BLAVOZY	0017914	
EURL L'ABRI	AM	13	5001	Le Breuil	BLAVOZY	0182151	
SCI ESPACES VERTS - JARDINERIE DELBART	AM	127	5193	ZI Champs	BLAVOZY	0147783	
AGORA - COULEUR DE TOLLENS	AC	97	12	Rue de la transcénoie	BRIVES	0022850	
ARTISANS DU VELAY	AD	65	16	Route de Coubon	BRIVES	0022881	
AUCHAN	A1	221	13	Route de Coubon	BRIVES	0152044J	
BRICOMARCHE	AE	246	6	Route de Coubon	BRIVES	0022894	
CAFETERIA FLUNCH	A1	134	13	Route de Coubon	BRIVES	0170141	
CAMPING D'AUDINET	AS	100	5524	Plaine d'Audinet	BRIVES	0021869	
CAMPING D'AUDINET	AS	100	5524	Plaine d'Audinet	BRIVES	0193107	
CAMPING D'AUDINET	AS	100	5527	Plaine d'Audinet	BRIVES	0021866	
CASA	AK	16	70	Avenue Charles Dupuy	BRIVES	0022903	
CONNEXION - ETS CELLIER SARL	AC	34	1	Côte de Tireboeuf	BRIVES	0174196	
CONGREGATION DES RELIGIEUSES DE STE MARIE DE L'ASSOMPTION	AA	4	5705	Montredon	BRIVES	0021928	
CONGREGATION DES RELIGIEUSES DE STE MARIE DE L'ASSOMPTION	AA	5	9002	Route de Brives	BRIVES	0022405	
CRECHE MUNICIPALE	AH	214	10	Rue des Lilas	BRIVES	0170338	
DECHAUD	AH	487	46	Avenue Charles Dupuy	BRIVES	0206207	
ED	AC	95	5	Côte de Tireboeuf	BRIVES	0147883	

ENSEMBLE SCOLAIRE LA CHARTREUSE - PARADIS	AK	77	2B	Rue du Pont de la Chartreuse	BRIVES	0187874
ENSEMBLE SCOLAIRE LA CHARTREUSE - PARADIS	AK	80	2	Rue Saint Vosy	BRIVES	0021972
ENSEMBLE SCOLAIRE LA CHARTREUSE - PARADIS	AK	80	2	Rue Saint Vosy	BRIVES	0021970
ENSEMBLE SCOLAIRE LA CHARTREUSE - PARADIS	AK	75	2B	Rue du Pont de la Chartreuse	BRIVES	0185519
ENSEMBLE SCOLAIRE LA CHARTREUSE - PARADIS	AK	78	2B	Rue du Pont de la Chartreuse	BRIVES	0185518
ENSEMBLE SCOLAIRE LA CHARTREUSE - PARADIS	AK	79	2B	Rue du Pont de la Chartreuse	BRIVES	0185517
FOYER VERT BOCAGE	AP	22	20	Rue du Garay	BRIVES	0021778
GAMM VERT	AC	44	26	Route de Coubon	BRIVES	0022876
GEMO (SA NATEXIS BAIL)	AC	91	3	Côte de Tireboeuf	BRIVES	183690
GRAND GARAGE DE CORSAC PEUGEOT	AB	89	129	Avenue Charles Dupuy	BRIVES	0022000
GRAND GARAGE DE CORSAC PEUGEOT	AB	89	129	Avenue Charles Dupuy	BRIVES	0022808
GRAND GARAGE DU VELAY RENAULT	AC	40	32	Route de Coubon	BRIVES	0023547
GRAND GARAGE DU VELAY RENAULT	AC	42	30	Route de Coubon	BRIVES	0022871
GRAND GARAGE DU VELAY RENAULT	AC	42	30	Route de Coubon	BRIVES	0022872
HALLE AUX CHAUSSURES	AI	118	64	Avenue Charles Dupuy	BRIVES	0170343
LEADER PRICE	AH	451	9003	Route de Coubon	BRIVES	0198756
CENTRAKOR BURL SENIA	AC	33	1 B	Côte de Tireboeuf	BRIVES	0174213
JOURDA	AB	109	17	Rue de Genebret	BRIVES	0158809Y
JOURDA	AB	206	19 A	Rue de Genebret	BRIVES	0211620M
JOURDA	AB	157	23	Rue de Genebret	BRIVES	0178536P
KIABI	AB	239	25	Rue de Genebret	BRIVES	0021978
MONSIEUR BRICOLAGE	AB	236	20	Rue de Genebret	BRIVES	0218290 U
PETRIN AUVERGNAT	AB	247	141	Avenue Charles Dupuy	BRIVES	0183715
PETRIN AUVERGNAT	AB	247	141	Avenue Charles Dupuy	BRIVES	0191417
POINT P	AC	99	2	ru de la Transcévenole	BRIVES	0167591
POINT P	AC	99	2	ru de la Transcévenole	BRIVES	0190155
POINT P	AC	75	4	ru de la Transcévenole	BRIVES	0162050
PRIMSERVICES	AH	243	9	Route de Coubon	BRIVES	0142216
RENAULT STVI	AT	7	34	Avenue des Sports	BRIVES	0021852
RENAULT STVI	AT	9	36	Avenue des Sports	BRIVES	0186772
RENAULT STVI	AT	45	36	Avenue des Sports	BRIVES	0021815
INTERSPORTS	AC	108	28	Route de Coubon	BRIVES	0022873
TEISSIER	AB	97	8	Côte de Tireboeuf	BRIVES	0022859
DOMAINE DE CHADENAC	A	575	5071	Chadenac	CEYSSAC	0025357
INTERMARCHE	AO	92	19	Avenue des Champs Elysées	CHADRAC	0178105
INTERMARCHE	AO	92	19	Avenue des Champs Elysées	CHADRAC	0181885
LIDL	AO	206	36B	Avenue des Champs Elysées	CHADRAC	0185251
MAISON DE CONVALESCENCE DE BEAUREGARD	AM	15	12	Route de Beauregard	CHADRAC	0026846
PROMOCASH	AA	195	5165	Route de Poignac	CHADRAC	0152083
SARL GIMBERT PIERRE	AN	108	13	Rue des Vignes	CHADRAC	0026338
STATIONMARCHÉ - CHADRAUTO ROADY	AO	92	19	Avenue des Champs Elysées	CHADRAC	0181891
STATIONMARCHÉ - CHADRAUTO ROADY	AO	92	19	Avenue des Champs Elysées	CHADRAC	0026893
CAMPING COMME AU SOLEIL	AV	593	9001	Cours de l'Eau	COUBON	0193580
GARAGE MONTAGNE	AD	1304	9001	Route de la Gare	COUBON	0173168
MAISON DE RETRAITE SAINTE MONIQUE	AR	6	9005	Route de Dempoeyre	COUBON	0038265
FAVIER	AA	67	5213	Rue du Velay	CUSSAC SUR LOIRE	0186445
FAVIER	AA	69	5187L	Rue du Velay	CUSSAC SUR LOIRE	0167358
FAVIER	AA	169	5140J	Rue du Velay	CUSSAC SUR LOIRE	0041673
SOLVÉRY JEAN	AA	96	5063 A	Rue du 8 Mai 1945	CUSSAC SUR LOIRE	0193862

CRECHE MUNICIPALE LES PETITS CALINS - RESTAURANT COMMUNAL	AL	122	29	Avenue de la mairie	ESPALY	0187919
MJC	AL	122	27	Avenue de la mairie	ESPALY	0189695
CARROSSERIE VISCONTE	AL	46	13	Avenue du Puy	ESPALY SAINT MARCEL	0046718
CARROSSERIE VISCONTE	AL	50	13	Avenue du Puy	ESPALY SAINT MARCEL	0046720
CARROSSERIE VISCONTE	AL	45	13	Avenue du Puy	ESPALY SAINT MARCEL	0046631
GARAGE VEDEL	AW	139	67B	Avenue de la Bernarde	ESPALY SAINT MARCEL	0186459
GARAGE VEDEL	AW	138	67B	Avenue de la Bernarde	ESPALY SAINT MARCEL	0189698
HOTEL RESTAURANT L'ERMITAGE - SARL BCET	AS	1	73	Avenue de l'Ermitage	ESPALY SAINT MARCEL	0183725
HOTEL RESTAURANT L'ERMITAGE - SARL BCET	AT	1	75	Avenue de l'Ermitage	ESPALY SAINT MARCEL	0156481
OLIVIER THEVENON SELECTION	AH	67	46	Avenue de l'Ermitage	ESPALY SAINT MARCEL	0148406
OLIVIER THEVENON SELECTION	AH	71	5840	L'Hermitage	ESPALY SAINT MARCEL	0045328
FONDATION PARADIS	AS	1052	9003	Chemin de Paradis	ESPALY ST MARCEL	0156518
SEE GUINAND	AL	156	5002	Beaurepaire	LE MONTEIL	0212515L
BUT	BS	253	9012	All Portes occitanes	LE PUY EN VELAY	0208102
BUT	BS	253	9012	All Portes occitanes	LE PUY EN VELAY	0214872
CAPP LES GOUSPINS	BD	44	14	Chemin des Mauves	LE PUY EN VELAY	0164597
CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE	AI	64	9001	Route de Montredon	LE PUY EN VELAY	0171268
CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE	AI	30	9001	Route de Montredon	LE PUY EN VELAY	0012787
CENTRE FAGE	AP	132	21	Avenue Charles Dupuy	LE PUY EN VELAY	0177911
CLINIQUE BON SECOURS	AV	476	67B	Avenue Maréchal Foch	LE PUY EN VELAY	0019926
DECATHLON	BR	305	9001	Chirel	LE PUY EN VELAY	0202451
DESCOURS ET CABAUD	AL	152	3	Chemin de Farnier	LE PUY EN VELAY	0189082
ECOLE SAINT LOUIS	AW	239	28	Boulevard Alexandre Clair	LE PUY EN VELAY	0021913
LYCEE POLYVALENT ST JACQUES DE COMPOSTELLE SITE SAINT JOSEPH	AC	467	2	Boulevard Montferand	LE PUY EN VELAY	0007376
ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT REGIS	AH	178	2	Place Saint Pierre Latour	LE PUY EN VELAY	0012319
ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT REGIS	AC	77	1	Rue Abbé de l'Espée	LE PUY EN VELAY	0007342
HOTEL IBIS BUDGET	AP	126	25	Avenue Charles Dupuy	LE PUY EN VELAY	0181908
HOTEL IBIS BUDGET	AP	125	25	Avenue Charles Dupuy	LE PUY EN VELAY	0181911
FOYER LES CHALMETTES	AR	316	20B	Avenue d'Ours Mons	LE PUY EN VELAY	0183706
FOYER SAINTE MONIQUE	AD	170	15	Rue Prat du Loup	LE PUY EN VELAY	0009498
GARAGE RENAULT MINUTE	AW	76	2	Avenue Charles Dupuy	LE PUY EN VELAY	0020429
GARAGE RENAULT MINUTE	AW	77	3	Avenue de la Dentelle	LE PUY EN VELAY	0020444
GARAGE RENAULT MINUTE	AW	78	1	Avenue de la Dentelle	LE PUY EN VELAY	0020453
GARAGE RENAULT MINUTE	AW	78	1	Avenue de la Dentelle	LE PUY EN VELAY	0020446
GARAGE ROCHETTE	AH	356	14	Rue de Valenciennes	LE PUY EN VELAY	0184301
GARE SNCF	AP	388	9001	Place Maréchal Leclerc	LE PUY EN VELAY	0169583
GARE SNCF	AP	387	9001	Place Maréchal Leclerc	LE PUY EN VELAY	0190967
GIFI	BR	303	9010	Rue Gabriel Fournery - Chirel	LE PUY EN VELAY	0203523
GIFI	BR	304	9011	Chirel	LE PUY EN VELAY	0203522
GRAND SEMINAIRE	AC	47	4	Rue Saint Georges	LE PUY EN VELAY	0007287
HALLE AUX VETEMENTS	AX	242	9	Place du Breuil	LE PUY EN VELAY	0035157
HALLE AUX VETEMENTS	AX	242	9	Place du Breuil	LE PUY EN VELAY	0035155
HALLE AUX VETEMENTS	AX	245	7	Place du Breuil	LE PUY EN VELAY	0035156
HOTEL DU PARC - SARL FGHP	AW	21	4	Avenue Clément Charbonnier	LE PUY EN VELAY	0032797
HOTEL IBIS STYLE	AX	283	47	Boulevard Maréchal Fayolle	LE PUY EN VELAY	0022793
HOTEL IBIS STYLE	AX	152	47	Boulevard Maréchal Fayolle	LE PUY EN VELAY	0216062
HOTEL IBIS STYLE	AX	157	47	Boulevard Maréchal Fayolle	LE PUY EN VELAY	00224261
HOTEL RESTAURANT IBIS CENTRE	AC	403	1	Avenue d'Aiguille	LE PUY EN VELAY	0036576
HOTEL RESTAURANT IBIS CENTRE	AC	403	1	Avenue d'Aiguille	LE PUY EN VELAY	0171688

HOTEL RESTAURANT LE BRISTOL	AV	384	7	Avenue Maréchal Foch	LE PUY EN VELAY	0164202
HOTEL RESTAURANT LE BRISTOL	AV	492	9	Avenue Maréchal Foch	LE PUY EN VELAY	0164201
HOTEL RESTAURANT LE CHRISTEL	AW	197	13	Boulevard Alexandre Clair	LE PUY EN VELAY	0021565
HOTEL RESTAURANT LE REGINA	AW	281	34	Boulevard Maréchal Foyolle	LE PUY EN VELAY	224081
HOTEL RESTAURANT LE VAL VERT	BR	51	6	Avenue Baptiste Marcet	LE PUY EN VELAY	224110
IMPRO LES CEVENNES	BC	97	53	Chemin de Gendriac	LE PUY EN VELAY	0006783
INSTITUT MARIE RIVIER	AR	536	26	Avenue d'Ours Mous	LE PUY EN VELAY	0178727
KING JOUET - SARL VDIS	BR	282	9008	All Portes Occitanes - Chirel	LE PUY EN VELAY	0203310
LABORATOIRE D'ANALYSES DARDELET MAHFOUDI - ALTILABO BREUIL	AX	217	31	Place du Breuil	LE PUY EN VELAY	0023224
LAPEYRE	AM	51	9017	Chemin de Farnier	LE PUY EN VELAY	0204883U
LYCEE POLYVALENT ST JACQUES DE COMPOSTELLE - SITE ANNE MARIE	AC	68	2	rue Anne-Marie Martel	LE PUY EN VELAY	0007334
MAISON DE L'AGRICULTURE (DDAF et MSA)	AW	192	11	Boulevard Président Bertrand	LE PUY EN VELAY	0021540
MAISON DE L'AGRICULTURE (DDAF et MSA)	AW	192	11	Boulevard Président Bertrand	LE PUY EN VELAY	0021545
MAISON DE L'AGRICULTURE (DDAF et MSA)	AW	192	11	Boulevard Président Bertrand	LE PUY EN VELAY	0021547
MAISON DE L'AGRICULTURE (DDAF et MSA)	AW	192	11	Boulevard Président Bertrand	LE PUY EN VELAY	0213012
MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH	AC	467	2	Boulevard Montferand	LE PUY EN VELAY	0007376
MAISON DES SYNDICATS	AW	84	4	Rue des Carmes	LE PUY EN VELAY	0171626
MICK BURGER	AW	55	10	Boulevard Maréchal Foyolle	LE PUY EN VELAY	0020283
QUICK	AH	372	3	Boulevard de Chury	LE PUY EN VELAY	0188489
RESIDENCE BEL HORIZON - MAPAD	AN	208	9001	Rue de Dunkerque	LE PUY EN VELAY	0183707
RESIDENCE BEL HORIZON - MAPAD	AN	208	9001	Rue de Dunkerque	LE PUY EN VELAY	0183708
RESTAURANT GAGNAIRE -SARL FGPH	AW	24	6	Avenue Clément Charbonnier	LE PUY EN VELAY	0198614
RESTAURANT LA PIZZA	AX	155	4	Place Cadelade	LE PUY EN VELAY	0172336
SARL VERT BATI - JARDINERIE DELBARD	BS	379	9018	All Portes Occitanes - Chirel	LE PUY EN VELAY	0225249L
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164221
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164220
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164218
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164222
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164219
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164225
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164224
SCM ALIX BOURRET JOUVE	AC	402	1	Avenue d'Aiguilhe	LE PUY EN VELAY	0164228
NEW BABY	BR	282	9009	All Portes occitanes - Chirel	LE PUY EN VELAY	0203311
SCINAZARETH	AV	464	60	Avenue Maréchal Foch	LE PUY EN VELAY	0017853
SUPERMARCHE CASINO	AP	380	2	Avenue de la Dentelle	LE PUY EN VELAY	0168003
TAVERNE DE MAITRE KANTER	AX	154	6	Place Cadelade	LE PUY EN VELAY	0022784
UDIVEL	BM	3	9001	Rue Léon Mathien	LE PUY EN VELAY	0031406
UNION IMOBILIERE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE	AW	188	10	Avenue André Soulier	LE PUY EN VELAY	0021455
EHPAD LES BUISSONNETS	CC	6	20	Chemin des Lilas	POLIGNAC	0077629W
ESPACE PASSION	BD	658	5728 A	Beaubac	POLIGNAC	0178384
RIOUFFREY TREATEUR	AE	35	5003	Za de Fataire	SANSSAC L'EGLISE	0173585 K
RIOUFFREY TREATEUR	AE	35	5003	Za de Fataire	SANSSAC L'EGLISE	0181457 C
FOYER BON ACCEUIL	A	1256	9002	Route du Puy	SOLIGNAC SUR LOIRE	0124455
GARAGE TRESCARTE GAUTIER AUTO	CB	154	9005	Imp de Bombes	ST GERMAIN LAPRADE	0212391 B
OLEON MOTOCULTURE	CB	117	9004	Rue Lamarck Jean-Baptiste	ST GERMAIN LAPRADE	0206663 V
TRANSFOTS ARCHER	CH	14	5381	Zone Industrielle	ST GERMAIN LAPRADE	0188597
MARTENAT SUD AUVERGNE	CE	57	5632	Zone Industrielle	ST GERMAIN LAPRADE	0170754
GARAGE CITROEN PROTIERE	CB	181	9002	Za de Bombes Rue J.B. Lamarck	ST GERMAIN LAPRADE	0218046S
SOCIETE DUGAI FORD	CE	8	9007	Avenue Antoine Lavoisier	ST GERMAIN LAPRADE	0097265

CAFETERIA CASINO	AK	173	18	Avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129611
CREDIT AGRICOLE	AK	362	14	Avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0167275
CREDIT AGRICOLE - maroquinerie	AK	362	16	Avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129620
CREDIT AGRICOLE	AK	362	16	Avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129621
FLY	AI	460	5	Avenue Charles massot	VALS PRES LE PUY	0129622
FOYER LA CHAUMINE	AI	44	4	Rue Jacques Visconte	VALS PRES LE PUY	0167340
FOYER DE L'ENFANCE	AC	210	1	Rue des Artisans	VALS PRES LE PUY	0189841
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129578 L
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129583 H
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0186223H
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129585T
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129586N
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129588E
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129589A
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129591D
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129592Z
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129593V
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129596G
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129600F
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129601H
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129602X
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129603 T
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129604N
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129605J
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129606E
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129607A
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129608W
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129609S
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0214956C
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0214959P
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0214960X
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0214957Y
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129611 V
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0129613L
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0212519K
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0186656G
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0208266M
GEANT CASINO	AK	173	18	18 avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0208268D
HOTEL RESTAURANT LE BRIVAS	AI	597	2A	Avenue Charles Massot	VALS PRES LE PUY	0174310
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130093
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130094
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130095
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130099
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130100
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130101
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130089
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130090
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130091
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130092

IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130096
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0130097
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0176165
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE	AH	166	16	Boulevard Président Bertrand	VALS PRES LE PUY	0202065
INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	AH	349	72	Avenue de Vals	VALS PRES LE PUY	0129444
LIDL	AI	627	9001	Avenue Charles Massot	VALS PRES LE PUY	0220325
MAC DONALDS	AK	312	18T	Avenue Jeanne d'Arc	VALS PRES LE PUY	0195223
RELIGIEUSES DOMINICAINES + FOYER SAINT DOMINIQUE	AI	677	100	Avenue de Vals	VALS PRES LE PUY	0169712
RELIGIEUSES DOMINICAINES + FOYER SAINT DOMINIQUE	AI	677	100	Avenue de Vals	VALS PRES LE PUY	0169713

nouvelles exonérations

EXONERATIONS A SUPPRIMER EN 2015

VELAY AUTOMOBILES - Garage Dugat Ford	AC	96	9001	Rond Point de Consac	BRIVES	0023555
RESTAURANT GAGNAIRE-SARL FGPH	AW	24	6	Avenue Clément Charbonnier	LE PUY EN VELAY	0198614

ANNEXE TARIFS REGIE PAH DELIBERATION CONSEIL DU 2 OCTOBRE 2014

I - TARIFS INDIVIDUELS

1) Tarifs individuels sur tout le territoire de l'agglomération du Puy-en-Velay

	tout public	demandeurs d'emploi, 7/18 ans, étudiants, Rmistes, Enseignants, Chéquier Bienvenue	Programmation PAH 8/12 ans
Visite de sites 2 h	5,00 €	3,00 €	
Circuits découvertes 3 h	5,00 €	3,00 €	
Expositions (hors HDieu)	5,00 €	3,00 €	
Conférences	5,00 €	3,00 €	
Visites culturelles	12,00 €	6,00 €	
Visite cathédrale 1h	3,00 €		
Ateliers jeunes publics de 1h à 2h			5,00 €
Balades gourmandes - adulte	26,00 €		
couple	45,00 €		
Jeunes (10 à 18 enfants)	12,00 €		
Fiche patrimoine	1,50 €	0,90 € (acteurs du patrimoine)	
Gratuit (hors atelier) pour les moins de 7 ans et les guides conférenciers			

2) Tarifs individuels entrée site Hôtel-Dieu

	(1) Hôtel-Dieu basse saison du 1/10 au 30/04 sans expo évènementielle billet de site musée inclus		(1) Hôtel-Dieu haute saison du 1/05 au 30/09 sans expo évènementielle billet de site musée inclus	
		avec expo évènementielle hors musée (2)		avec expo évènementielle hors musée (2)
Adulte plein tarif	5 €	5 €	6 €	6 €
Réduit *	3 €	4 €	5 €	5 €
Enfant (7 à 18 ans)	2 €	3 €	4 €	4 €
Pack 4 personnes dont 1 pers de - 18 ans	12 €	12 €	18 €	18 €

* : chômeurs, étudiants, enseignants, usagers navette RTCA ville haute, porteurs du chéquier Bienvenue sur justificatif

** : gratuité pour les enfants de moins de 7 ans, les accompagnateurs de groupe, les conférenciers du Ministère français de la culture, du tourisme, des Musées, ICOM, ICOMOS personnel scientifique musées publics (conservateurs, inspecteurs généraux des musées), invités (personnalités, presse, mécènes...), les porteurs de la carte Ambassadeur et du Pass'Jeunes

(1) supplément guidage 2 € par personne selon la programmation (ne s'applique pas au Pack)

(2) supplément entrée musée interactif 2 € par personne

II – TARIFS GROUPES (de 10 à 30 personnes)

3) Tarifs groupes entrées site Hôtel-Dieu

	(1) Hôtel-Dieu basse saison du 1/10 au 30/04		(1) Hôtel-Dieu haute saison du 1/05 au 30/09	
	sans expo évènementielle billet de site musée inclus	avec expo évènementielle	sans expo évènementielle billet de site musée inclus	avec expo évènementielle
Adulte	4 €	4 € hors musée (2)	5 €	5 € hors musée (2)
Enfant (7 à 18 ans)	2 € si expo payante musée gratuit	3 € musée inclus	3 € musée inclus	3 € musée inclus

(1) supplément guidage sur réservation : 25 €/h uniquement pour les maternelles (groupe maxi de 15 pers) ; 50 €/h scolaires et adultes semaine+ 20 € la 1/2 h suppl. ou 75€/h scolaires et adultes dim ou jour férié + 30 € la 1/2h suppl.

(2) supplément entrée musée interactif 2 € par personne

** : gratuité pour les enfants de moins de 7 ans, les accompagnateurs de groupe, les conférenciers du Ministère français de la culture, du tourisme, des Musées, ICOM, ICOMOS personnel scientifique musées publics (conservateurs, inspecteurs généraux des musées), invités (personnalités, presse, mécènes...), les porteurs de la carte Ambassadeur

4) Tarifs groupes avec guides sur tout le territoire de l'agglomération du Puy-en-Velay

	maternelles	scolaires et adultes	
	semaine	semaine	dimanche et jours fériés
visite guidée (classique ou thématique)			
jauge	maxi 15 pers	maxi 30 pers	maxi 30 pers
tarif à l'heure	25.00 €	50.00 €	75.00 €
tarif de la 1/2 h suppl.	20.00 €	20.00 €	30.00 €
visite en langues étrangères	15 €/h	15 €/h	15 €/h
Visite et atelier scolaire avec manipulation			
jauge	/	maxi 30 élèves	/
tarif pour 2 h	/	115 €	/
Atelier scolaire avec production			
jauge	/	maxi 15 élèves	/
tarif pour 1h30	115 €	115 €	/
Visite et/ou Conférences (souvent entre 2 et 3h)			
tarif pour 1h	/	50 €	75 €
Forfait déplacement			
	25 km 7,00 €	50 km 14,00 €	100 km 28,00 €

III – TARIFS DES OUTILS PEDAGOGIQUES

5) Livret pédagogique Raconte-moi Le Puy-en-Velay

Livret Raconte-moi le Puy-en-Velay	individuels 2,50 €	scolaires et groupes 2 €	librairies et acteurs du tourisme 1,90 €
------------------------------------	-----------------------	-----------------------------	--

6) Malle pédagogique

Malle pédagogique (différents thèmes)	10 € la semaine de prêt
--	-------------------------

SUBVENTIONS CDAS 2014

ORGANISME	INTITULE DES ACTIONS	DESCRIPTIF DE L'ACTION	BUDGET ACTION 2014	SUBVENTION CA ACCORDEE EN 2013	SUBVENTION CA ACCORDEE EN 2014	COMMENTAIRES
VILLE DU PUY	Maison de Quartier Centre Ville : accompagnement à la scolarité	projet visant à accueillir 14 enfants Mise en place de 2 groupes. Le projet vise à renforcer le lien social et à promouvoir les échanges de savoirs.	6 800,00	700,00	1 500,00	
	CLAE du Val-Vert : accompagnement à la scolarité	Perspective d'accueillir 89 enfants de l'école publique du Val-Vert répartis en 6 groupes, avec 1 à 2 intervenants. L'équipe propose diverses activités et un temps d'aide aux devoirs pur en complémentarité avec l'équipe enseignante (gain d'autonomie et accompagnement des devoirs du soir).	32 500,00	3 000,00	3 000,00	
	Maison de quartier du Val-Vert : accompagnement à la scolarité	projet visant à accueillir 12 à 14 jeunes issus du quartier du Val-Vert, répartis en 3 groupes. Les actions se déroulent le mardi et jeudi de 17H à 19H. Elles sont portées par des animateurs et des enseignants retraités. L'action est organisée dans un 1er temps autour de l'aide aux devoirs et dans un 2ème temps sur une activité culturelle ou artistique en lien avec les apports pédagogiques développés au sein des établissements scolaires.	11 160,00	1 000,00	1 500,00	
	Maison de quartier de Guitard : accompagnement à la scolarité	projet visant à accueillir 21 enfants. Ouvert aux enfants à partir de la 6ème. L'accompagnement se fait les mardis et jeudis de 16H à 19H. Les enfants travaillent par petits groupes et par matière. Objectifs : apporter un soutien scolaire et une méthodologie d'organisation, offrir un endroit convivial et adapté pour travailler, lieu de ressources (internet) et de documentation (salle du relais ados), lien avec les parents et contrat passé avec eux.	11 800,00	900,00	1 500,00	
	Maison de quartier de Guitard : accompagnement à la scolarité "coup de pouce" en lien avec l'école publique de Guitard	Projet visant à accueillir 12 enfants du CM2. 2 intervenants par groupe. L'accompagnement se fait les mardis et les jeudis de 16H30 à 17H 30	3 500,00			La CAF et la DDSCPP couvrent la totalité de la demande
	Secours Catholique	Prise en charge individuelle en 3 lieux : Vals, Guitard et Saint Paulien. Prise en charge des enfants les lundis soirs, mardis soirs, mercredis soirs et jeudis soirs.	5 250,00			La CAF et la DDSCPP couvrent la totalité de la demande
TOTAL GENERAL			5 600,00	7 500,00		

Grille tarifaire du centre aqualudique La Vague à compter de la saison sportive 2014/2015

Activités	Catégories	Formules	TARIFS EN €	
			hors CA	CA
Baignade/loisir	De 3 à 16 ans	unitaire	3,00	2,50
		10 entrées	25,00	19,50
		20 entrées	45,00	35,00
		10 heures	20,00	15,00
		annuel	240,00	199,00
	Adulte (+ de 16ans)	unitaire	4,00	3,50
		10 entrées	35,00	29,50
		20 entrées	65,00	55,00
		10 heures	30,00	25,00
		baignade	175,00	149,50
Balnéo *		145,84 HT	124,59 HT	
	total	350,00	299,00	
	CE enfant	unitaire	2,90	2,40
	CE adulte (+18ans)	unitaire	3,90	3,40
	famille nombreuse à partir de 3 enfants à charge	10 entrées	28,00	22,00
		20 entrées	50,00	40,00
Divers	Location bike	unitaire	8,00	7,00
		10 entrées	70,00	60,00
Divers	carte d'accès	perte	3,00	3,00
		perte	5,00	5,00
		unitaire	7,83 HT*	7,00HT*
Balnéo*	Bracelet Adultes+18 ans	10 entrées	66,67 HT*	58,34 HT*

* tarifs soumis à la TVA en vigueur

Activités	Catégories	Formules	TARIFS EN €	
			hors CA	CA
Aqua gym + baignade	Adulte (+16ans)	découverte	8,00	7,00
		10 séances	65,00	55,00
		trimestre/1séan/sem	60,00	50,00
		Annuel/ séan/sem	169,00	139,00
Ecole de natation + baignade	6/16 ans 1 séance/semaine *renouvellement, 2° enfant	découverte	8,00	7,00
		trimestre	55,00	49,00
		*trimestre réduit	49,00	43,00
		annuel	139,00	119,00
baptême de plongée	Adulte (+16ans)	découverte	8,00	7,00
		10 entrées	65,00	55,00
		60h	400,00	300,00
		unitaire	12,00	10,00
Mini-stage + baignade	BNSSA	unitaire	17,00	15,00
		unitaire	22,00	20,00
		5 séances	35,00	29,00
cours individuels	6/16 ans	5 séances	45,00	39,00
		unitaire	16,00	12,00
		10 séances	130,00	100,00
		unitaire	25,00	19,00
Jardin aquatique + baignade	Adulte (+16ans ½ heure)	10 séances	200,00	150,00
		unitaire	8,00	7,00
Animation anniversaire	6 mois à 5 ans (+ 1 parent)	10 séances	65,00	55,00
		1 parent sup	4,00	3,50
Événementiel	s/encadrement 12 enfants av/encadrement 12 enfants	1 séance	55,00	45,00
		1 séance	65,00	55,00
		tarif se situant entre 3 et 15 euros fixé par décision		

Les groupements conventionnés avec paiement sur titre de recettes

Fosse de plongée+ matériel	location fosse	unitaire 1h	40,00	20,00
	encadrement 1h Groupe 5 à 10 personnes	Individuel/1/2h par personne	32,00	25,00
			20,00	15,00

Le paiement par carte est accepté à partir de 10 euros.

Les cartes individuelles sont valables le jour de l'achat

Les cartes d'abonnements 10 entrées sont valables une année à compter de la date d'achat, 10 heures, trimestrielles et annuelles à compter du 1er passage.

L'accès aux différents tarifs (CA, CE, enfant...) est soumis à conditions notamment par la présentation de justificatifs (justification de domicile, carte d'identité...)

Aucun remboursement ne sera effectué, les dates de péremption peuvent être reportées pour des raisons médicales

Les abonnements sont nominatifs et impliquent la saisie informatique des noms et prénoms lors de la vente.

Toute utilisation frauduleuse de carte d'accès entraînera une annulation de l'abonnement.

		hors CA		CA
Scolaires	primaires	élève/séance	3,00	gratuit
	secondaires	élève/séance	2,00	1,50
	Instituts	Pers./séance	2,00	1,50
	animation clubs	Pers./séance	4,50	3,50
	Centres de loisirs	Pers./séance	2,00	1,50
Groupes divers associations	Location ligne d'eau de 1 à 1000 heures	1heure/1 ligne	20,00	10,00
	Location ligne d'eau de 1001 à 2000 heures	1heure/1 ligne		9,00
	Location ligne d'eau au delà de 2000 heures	1heure/1 ligne		6,85**
	autre bassin	1heure	80,00	40,00
	location bassin sportif	1heure/10 lignes	120,00	60,00

** tarif de 6,85€ applicable dès la première heure louée

Grille tarifaire de la piscine de la Mouteyre

Les groupements conventionnés avec paiement sur titre de recettes

		hors CA		CA
Scolaires	primaires	élève/séance	3,00	gratuit
	secondaires	élève/séance	2,00	1,50
	Instituts	Pers./séance	2,00	1,50
Groupes divers associations	Centres de loisirs	Pers./séance	2,00	1,50
	Location de bassin	1heure	16,00	9,00

PRESTATIONS DE DECOUPE ET ANNEXES
TOUS USAGERS

CATEGORIES	UNITE*	Prix H.T. 2011 En Euros	% augmentation	Prix H.T. 2012 En Euros	% augmentation	Prix H.T. 2013 En Euros	% augmentation	Prix H.T. 2014 En Euros
Clé de lavage	Pièce	10		10				
Pesée animaux vivants	Pièce	2,8315	2,00%	2,8882	3%	2,9748		3,0000
Découpe porc ≤ 20 tonnes	Kg	0,1998	2,00%	0,2038	3%	0,2099	3%	0,2162
Découpe porc > 10 tonnes	Kg	0,1666	2,00%	0,1699	2	0,1733		supprimé
Découpe porc > 20 tonnes				0,1549	1	0,1564	0	0,1564
Découpe porc > 40 tonnes				0,1449	1	0,1463	3	0,1507
Découpe viande foraine	kg							0,2162
Découpe bovin standart	Kg	0,5746	2%	0,5861	3	0,6036	3	0,6217
Découpe bovin (caissette)	Kg	0,7543	2%	0,7694	3	0,7925	3	0,8162
Découpe bovin veau sous vide	Kg	1,2000	2%	1,2000	2	1,2240	2	1,2485
Decoupe Spéciale GB/VX						NOUVEAU		1,3000
Découpe veau standart	Kg	0,5718	2%	0,5832	3	0,6007	3	0,6188
Découpe veau Artisanale	Kg	0,5718				NOUVEAU	25	0,7509
Découpe agneau	Kg	1,2750	2%	28,2900	3	29,1387	3	30,0129????
Retrait colonne vertébrale (tête)	Pièce	28,29	2%	25,0000	3	29,1387	3	30,0129
Test ESB (Tête)	Pièce	25		1,50		30		30
Traitement animaux sales	Pièce	1,50				1,50		1,50

ANNEXE I

FRAIS DE GESTION

FRAIS DE GESTION	UNITE
------------------	-------

Frais de facturation Forfait fixe par facture établie 5,00 €

REDEVANCES D'ABATTAGE POUR LES PROFESSIONNELS

CATEGORIES	UNITE *	Prix H.T. 2011 en Euros	% augm	Prix H.T. 2012 en Euros	% au gm	Prix H.T. 2013 en Euros	% augm	Prix H.T. 2014 en Euros
Abattage bovin ≤ 8 t/mois	Kg	0,337	2%	0,3442	3	0,3546	3	0,3652
Abattage bovin > 8 t/mois	Kg	0,306	2%	0,3122	2	0,3184	2	0,3248
Abattage Bovin > 20 t/mois*	Kg	0,337	Nouvelle tranche à partir du 1er Kg abattu					0,3000
Abattage bovin exceptionnel	kg							0,2000
Abattage veau ≤ 5 tonnes/mois	Kg	0,373	2%	0,3810	3	0,3924	3	0,4042
Abattage veau > 5 tonnes/mois	Kg	0,340	2%	0,3464	3	0,3568	3	0,3675
Minoration veaux non fendus	Kg	-0,024		-0,0242	0	-0,0242	0	-0,0242
Abattage agneau	Kg	0,611	2%	0,6228	3	0,6414	3	0,6607
Abattage porc ≤ 5 t/mois	Kg	0,310	2%	0,3165	3	0,3260	3	0,3357
Abattage porc > 5 tonnes	Kg	0,287	2%	0,2930	3	0,3018	3	0,3109
Abattage Porc > 20 t/mois	Kg			0,2730	1	0,2757	Nouveau au 1er Kg	0,2600
Abattage porc > 40 t/mois	Kg	0,233		0,1879	1	0,1898	1	0,1917
Abattage porc exceptionnel	kg							0,1500
Abattage coche	Kg	0,279	2%	0,2850	3	0,2936	3	0,3024
Abattage porcelet	Pièce	11,298	2%	11,524	3	11,8699	PIECE	15
Abattage chevreau	Kg	1,142	2%	1,1649	3	1,1999	PIECE	20
Abattage équin	Kg	0,464	2%	0,4732	3	0,4874	3	0,5021
Abattage d'urgence à caractère exceptionnel (animaux accidentés)								
- Bovins	Pièce	350,000	0%	350	0%	350	0%	350
- Veaux	Pièce	200,000	0%	200	0%	200	0%	200

* Unité de facturation

Kg : Kg de viande abattue

Pièce : par animal abattu

Abattage bovin > 20t/mois :

Appliqué à partir du 1er Kg

Abattage Porc > 20 t/mois

Appliqué à partir du 1er Kg

ANNEXE IV

TAXES REDEVANCES ET COTISATIONS (réglementaires et/ou obligatoires)

CATEGORIES	UNITE*	Montant au 01/10/2013	Gros bovin	Veau	Ovins	Caprins	Porcins
Redevances sanitaires Abattages	€/Tête		5	2	0,25	0,25	1
Redevances sanitaires Découpage	€/Tonne		2	2	2	2	2
Prestations Normabev	€/Tête		1	0,0534			
Cotisations ATM Porc	€/Tête						
Cotisation Interbev	€/Kg						0,16
Cotisation Interbev//ATM Ruminants	€/Kg		0,0810	0,058	0,118		
Cotisations fond de l'élevage	€/Tonne		5	5	5	5	
Contribution traitement déchets effluents co-produits	€/Kg		0,109- (0,069<24 mois	0,043	0,1	0	0,0112
Cotisation Inaporc	€/Tête						0,0112
Cotisation Volontaire Sanitaire (CVS)	€/Tête						0,15
Participation co-produits déchets effluents	€/Tête		0,025				0,15
							0,025
							0,029
							0,0112

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY											
Projets 2011-2012-2013-2014		Montants en euros		Participation du Département de la Haute-Loire							
Montant total du contrat (€)		27 002 896									
Part départementale (€)		2 712 442									
Nature d'opération	MO	Localisation	Coût HT	Montant subventionnable	%	Montant de subvention	2011	2012	2013	2014	ECO COND
Équipements sportifs		13,69%									
Création d'un gymnase dans l'enceinte du CFA (tranche 1 gros œuvre)	CA	Bains	2 000 000,00	300 000,00	8,27%	24 812,19		24 812,19			Oui
Réhabilitation extension tribune A stade Lafayette	Cne	Le Puy-en-Velay	1 287 582,00	470 588,00	21,25%	100 000,00	100 000,00				Non
Mise aux normes du terrain de foot au niveau 4	Cne	Poignac	70 000,00	70 000,00	21,25%	14 875,00				14 875,00	Non
Construction d'une salle multisports	CA	Eapely St-Marcel	1 900 000,00	400 000,00	57,18%	228 784,08				228 784,08	Oui
Sous-total			5 257 582,00			368 451,27	100 000,00	24 812,19	0,00	243 639,88	
Équipements culturels et de loisirs		9,68%									
Construction d'un espace socio-éducatif	Cne	Le Vernet	20 645,00	20 645,00	21,25%	4 387,08				4 387,08	Non
Réhabilitation de l'ancienne école libre en appartements et salle socio-culturelle	Cne	Le Bignon	A	N	N	U	L	E			Oui
Aménagement du centre Pierre Cardinal et du centre Roger Fourmeyron	Cne	Le Puy-en-Velay	1 000 000,00	470 588,22	21,25%	100 000,00				100 000,00	Oui
ANRU Pôle socio-culturel de Guillard	Cne	Le Puy-en-Velay	2 854 200,00	366 000,00	20,00%	73 200,00	73 200,00				Non
Construction d'une salle socio-culturelle	Cne	Sanssac l'Église	1 479 745,00	400 000,00	21,25%	85 000,00				85 000,00	Oui
Sous-total			5 354 890,00			262 687,08	73 200,00	0,00	0,00	169 387,08	
Équipements patrimoniaux		0,94%									
Restauration de l'église	Cne	Le Monteil	120 000,00	120 000,00	21,25%	25 500,00	25 500,00				Non
Sous-total			120 000,00			25 500,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00	
Équipements scolaires		11,37%									
Extension école publique	Cne	Arsec-en-Velay	834 330,00	400 000,00	21,25%	85 000,00	85 000,00				Non
ANRU Groupe scolaire/pôle enfance phase 1	Cne	Le Puy-en-Velay	942 256,00	682 225,00	20,00%	138 445,00	138 445,00				A voir
Extension et restructuration groupe scolaire La Fontaine	Cne	Vals-Près-la-Puy	451 768,38	400 000,00	21,25%	85 000,00	85 000,00				Non
Sous-total			2 228 354,38			308 445,00	308 445,00	0,00	0,00	0,00	
Aménagement de bourg		45,28%									
Aménagement touristique au pied du rocher St Michel d'Alguilha	Cne	Alguilha	810 000,00	480 000,00	25,00%	120 000,00	120 000,00				Non
Aménagement de la place de l'église et de la place des marronniers	Cne	Bains	585 284,00	346 797,00	24,51%	85 000,00	85 000,00				Non
Aménagement du presbytère et de ses abords quartier du Roux-Les Serrers	Cne	Blevozy	376 470,00	376 470,00	21,25%	80 000,00				80 000,00	A voir
Aménagement du bourg de Charensac	Cne	Brives-Charensac	836 000,00	400 000,00	21,25%	85 000,00	85 000,00				Non
Aménagement du bourg et de Fontannes	Cne	Chaspuzac	200 000,00	150 000,00	21,25%	31 875,00			31 875,00		Non
Sécurisation de la falaise	Cne	Ceyssac	100 000,00	100 000,00	10,00%	10 000,00				10 000,00	Non
Aménagement traversée d'Orzihac	Cne	Coubon	1 046 000,00	124 441,00	21,25%	26 443,71				26 443,71	Non
Pôle d'Echange Intermodal (PEI) (Gare routière)	CA	Le Puy-en-Velay	2 653 083,33	1 000 000,00	39,00%	390 000,00				390 000,00	Non
Aménagement Comité de Foix, rue de la République, rue de la paix et aménagement du rue du 19 mars 1962	Cne	Cussac-sur-Loire	390 000,00	350 000,00	21,25%	74 375,00				74 375,00	Non
Aménagement avenue du Puy	Cne	Eapely St-Marcel	700 000,00	400 000,00	21,25%	85 000,00		85 000,00			Non
ANRU Aménagement intérieurs du quartier de la Boulaye	CA	Chadrac	784 000,00	784 000,00	21,25%	57 564,00				57 564,00	Non
Aménagement du bourg branche 3 (abords salle polyvalente et école)	Cne	St-Christophe-sur-Dolaison	81 000,00	61 000,00	21,25%	12 982,50	12 982,50				Non
Aménagement de Fay La Troulaye : avenues de la pause tranche 2 et 3	Cne	St-Germain Laprade	637 750,40	400 000,00	21,25%	85 000,00	85 000,00				Non
Aménagement du bourg	Cne	St Vidal	400 000,00	400 000,00	21,25%	85 000,00	85 000,00				Non
Aménagement de bourg	Cne	Vazelles-Limandre	A	N	N	U	L	E			Non
Sous-total			9 579 587,73			1 228 220,21	472 862,80	85 000,00	31 875,00	638 382,71	

Nature d'opération	MO	Localisation	Coût HT	Montant subventionnable	%	Montant de subvention	2011	2012	2013	2014	ECO COND
Bâtiments communaux			10,95%								
Réfection de la toiture de la mairie (ancienne école)	Cne	Ceyssac	13 112,00	13 112,00	22,88%	3 000,00				3 000,00	Non
Réalisation d'un logement social	Cne	Chaspuzac	180 000,00	180 000,00	20,00%	36 000,00		36 000,00			Oui
Réhabilitation mairie : mairie + point bibliothèque + appartements	Cne	St Privat d'Allier	600 000,00	400 000,00	21,25%	85 000,00	85 000,00				Oui
Aménagement et mises aux normes des locaux administratifs de la mairie	Cne	Solignac sur Loire	62 800,00	41 866,67	21,25%	18 781,11				18 781,11	Non
Rénovation de la maison Poudereux, assemblée de Beauregard, maison Louvier	Cne	Vazailles-Limandre	220 000,00	220 000,00	20,00%	44 000,00				44 000,00	Oui
Réhabilitation de logements au Tholent et à Vergazac	Cne	Vergazac	180 000,00	180 000,00	20,00%	36 000,00				36 000,00	Oui
Réaménagement de l'accueil de la mairie	Cne	Vergazac	54 600,00	54 600,00	21,25%	11 602,50				11 602,50	Non
Création d'un commerce de bouche (boulangerie épicerie)	Cne	St-Christophe-sur-Dolaizon	A	N	N	U	L	E			Oui
Aménagement d'un café de Pays : bar restaurant multi services	CA	St-Jean-de-Nay	342 500,00	200 000,00	12,50%	25 000,00				25 000,00	A voir
Rénovation et mise aux normes accessibilité mairie	Cne	Le Brignon	200 514,84	200 514,84	21,25%	42 609,40				42 609,40	A voir
Sous-total			1 855 602,84			296 998,05	85 000,00	36 000,00	0,00	178 998,05	
Équipements sociaux			6,89%								
Extension micro-crèche	Cne	Chaspinhac	30 000,00	30 000,00	21,25%	6 375,00			6 375,00		Non
Construction d'une micro-crèche intercommunale	Cne	Cussac-sur-Loire	300 000,00	50 000,00	21,25%	10 625,00		10 625,00			Oui
Construction pôle santé solidarité	Cne	Loudes	778 000,00	400 000,00	21,25%	85 000,00	42 500,00	42 500,00			Oui
Pôle jeunesse (groupe scolaire, RAM, PMI, Crèche, jardin enfant, restauration) hors CLSH	Cne	Chadrac	1 381 670,00	400 000,00	21,25%	85 000,00				85 000,00	Oui
Sous-total			2 489 670,00			187 000,00	42 500,00	53 125,00	8 375,00	85 000,00	
Voies			1,30%								
Entretien chemins ruraux Le bourg-Brametond ; Les Las-St Quentin	Cne	Chaspinhac	62 000,00	62 000,00	30,00%	18 600,00			18 600,00		Non
Réfection chemins ruraux Le Poux / Le Meynial / Lespessyères / Beyssec / Rapine / Les Granges Montagnac / Cereix / Vergonge	Cne	St-Jean-de-Nay	55 200,00	36 500,00	45,37%	16 580,00				16 580,00	Non
Travaux voirie rurale Mussic, Bel-Air, Agizeux, Coucouron	Cne	Solignac sur Loire	A	N	N	U	L	E			Non
Sous-total			117 489,02			35 240,00	0,00	0,00	18 680,00	16 580,00	
TOTAL			27 002 858,97			2 712 441,80	1 107 607,50	188 937,19	56 930,00	1 348 968,91	
							2 712 441,80				

* Eco Conditionnalité : Oui = étude nécessaire / Non = exempté d'étude / A voir = examen CAUE

article programme	libellé	Budget Précédent	propositions dm2
001	Résultat antérieur reporté	3.229.107,00	
001	Résultat antérieur reporté	3.229.107,00	
2313	Constructions	397.000,00	
0020	4 ^{ème} déchetterie	397.000,00	
2031	Frais d'études	40.000,00	
2158	Autres Install, mat et outillage tech	234.612,00	
2182	Matériel de transport	361.907,00	
2313	Constructions	525.000,00	
0030	Equipement service CTD	1.161.519,00	
2313	Constructions	2.907.224,00	
0040	Réhabilitation décharge Pépinière	2.907.224,00	
28158	Autres Install, mat et outillage tech		3.600,00
28183	mat de bureau et mat informatique		1.400,00
040	Op d'ordre de transfert entre section		5.000,00
2313	Constructions		91.500,00
2317	Immo corpo reçues en mise à dispo		8.500,00
041	Op patrimoniales		100.000,00
2317	Immo corpo reçues en mise à dispo	6.000,00	
106	Réhabilitation du théâtre	6.000,00	
2031	Frais d'études	50.000,00	
107	Bâtiment Quincieu	50.000,00	
205	Concessions, brevets, licences, logiciels	19.771,00	
2183	mat de bureau et mat informatique	72.797,00	
110	Informatisation des services	92.568,00	
2182	Matériel de transport	30.000,00	
2184	Mobilier	10.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5.000,00	
2313	Constructions	57.026,00	54.000,00
116	Siège C.A.	102.026,00	54.000,00
2313	Constructions	68.400,00	
120	Espace animalier du Velay	68.400,00	
2158	Autres Install, mat et outillage tech	6.000,00	
2184	Mobilier	3.600,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3.000,00	
125	Piscine la Mouteyre/Brives	12.600,00	
2313	Constructions	80.000,00	
129	Promenade Borne/Loire	80.000,00	
2183	mat de bureau et mat informatique	500,00	
2184	Mobilier	40.000,00	
130	Office du tourisme	40.500,00	
2313	Constructions	2.589.963,00	
132	Salle multisports à Espaly	2.589.963,00	
2158	Autres Install, mat et outillage tech	20.955,00	
2184	Mobilier	22.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5.000,00	
2313	Constructions	103.841,00	

2
le 18.09.2014
à 09:49:08

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
133	Piscine d'agglomération	151.796,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4.000,00	
134	Jonction rives Bornes et Dolaizon	4.000,00	
205	Concessions, brevets, licences, logiciels	1.204,00	
2183	mat de bureau et mat informatique	3.000,00	
2184	Mobilier	2.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	29.200,00	
2313	Constructions	20.496,00	
136	Ateliers des arts	55.900,00	
2313	Constructions	70.000,00	
137	Equipement sportif	70.000,00	
2313	Constructions	37.000,00	
139	Aménagement 1er gîte à St Privat	37.000,00	
2313	Constructions	9.164.851,00	120.000,00
147	CFA de Bains	9.164.851,00	120.000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10.000,00	
2313	Constructions	110.000,00	
150	Aménagement voie ferrée	120.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	145.090,00	
151	Signalétique touristique	145.090,00	
2313	Constructions	5.000,00	
153	Cascade de la Beaume	5.000,00	
2041412	Subv communes membres batiment et instal	30.513,00	
2111	Terrains nus	621.920,00	
2313	Constructions	5.256.559,00	-492.200,00
154	PDUC - Pole multimodal	5.908.992,00	-492.200,00
205	Concessions, brevets, licences, logiciels	6.167,00	
2161	œuvres et objets d'art	153.506,00	
2183	mat de bureau et mat informatique	5.000,00	
2184	Mobilier	3.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	90.000,00	
2316	Restauration des coll et œuvres d'art	1.000,00	
2317	Immo corpo reçues en mise à dispo	93.612,00	
155	Réhabilitation de l'Hôtel Dieu	352.285,00	
205	Concessions, brevets, licences, logiciels	75.536,00	
2183	mat de bureau et mat informatique	10.000,00	
158	SIG et numérisation	85.536,00	
1641	Emprunts en euros	1.889.000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1.000,00	
16	Emprunts et dettes	1.890.000,00	
2041412	Subv communes membres batiment et instal	264.480,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	114.000,00	
2313	Constructions	894.975,00	
166	Voiries communautaires	1.273.455,00	
2313	Constructions	3.000,00	
169	Palais des sports	3.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3.970,00	

3
le 18.09.2014
à 09:49:09

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
170	Equipement petite enfance	3.970,00	
2313	Constructions	26.077,00	12.000,00
171	Aires des gens du voyage	26.077,00	12.000,00
2041412	Subv communes membres bâtiment et instal	223.232,00	
20422	Subv équip pers droit privé bâtiment	1.264.756,00	
2313	Constructions	972.175,00	
173	ANRU	2.460.163,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	17.000,00	
174	Ludothèque	17.000,00	
2313	Constructions	2.000,00	
175	Aire de grand passage	2.000,00	
20422	Subv équip pers droit privé bâtiment		238.000,00
2313	Constructions	213.000,00	
176	PNRQAD	213.000,00	238.000,00
2031	Frais d'études	120.000,00	
178	Etude contournement du Puy	120.000,00	
204111	Subv équip Etat bien mob	2.700,00	
204113	Subv équip Etat projet infra Intéret nat	400.000,00	
2041412	Subv communes membres bâtiment et instal	343.000,00	20.200,00
2041512	Subv équip GFP de rattachement bâtiment	859.947,00	
2041581	Subv équip autres groupet biens mob étude	35.000,00	
2041582	Subv équip autres groupet bât et instal	117.000,00	
20422	Subv équip pers droit privé bâtiment	933.752,00	43.000,00
204	Subventions d'équipement versées	3.291.399,00	63.200,00
2184	Mobilier	15.000,00	
2313	Constructions	6.700,00	
241	Retrouvance	21.700,00	
2313	Constructions	10.000,00	
242	Sentier des chibottes	10.000,00	
27638	Autres établissements publics	2.000,00	
27	Autres immobilisations financières	2.000,00	
205	Concessions, brevets, licences, logiciels	42.000,00	
2184	Mobilier	24.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	46.297,16	
2313	Constructions	1.702,84	
300	Chemin St Jacques	114.000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	48.000,00	
2313	Constructions	20.000,00	
303	Equipements touristiques	68.000,00	
458101	OP CAFE DE PAYS ST JEAN NAY	330.791,00	
458101	Op compte tiers : Café Pays St Jean Nay	330.791,00	
2313	Constructions	220.000,00	
80	Fibre optique	220.000,00	
2111	Terrains nus	5.230,78	
2313	Constructions	1.769,22	
90	Protection hydraulique ZA St Germain	7.000,00	

4
 le 18.09.2014
 à 09:49:10

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
2313	Constructions	995.108,00	
92	Plateforme de produits locaux	995.108,00	
2111	Terrains nus	250.000,00	
2313	Constructions	518.266,00	
93	Plateforme IUT	768.266,00	
2313	Constructions	15.000,00	
95	Défense incendie ZAE	15.000,00	
2031	Frais d'études	78.334,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	60.000,00	
98	Developpement durable	138.334,00	
2031	Frais d'études	36.217,82	
2313	Constructions	300.000,18	
99	Crématorium	336.218,00	
Total	Dépenses	39.163.838,00	100.000,00

article programme	libellé	Budget Précédent	propositions dm2
1323	Départements	75.000,00	
1328	Autres	150.000,00	
0020	4ème déchetterie	225.000,00	
1323	Départements	225.000,00	
0040	Réhabilitation décharge Pépinière	225.000,00	
021	Virement de la section de fctt	7.651.653,00	
021	Virement de la section de fctt	7.651.653,00	
2804113	Subv équipt Etat projet infra int nation	274.300,00	
2804132	Subv équipt départ bât et instal	24.400,00	
2804141	Subv équipt communes bât et instal	243.110,00	
2804151	Amort subv équi GFP rattach bâtiment	13.300,00	
2804158	AMORT SUBV EQUIP AUTRES GROUPT	20.060,00	
2804158	Amort subv équi autre groupt mat étude	1.300,00	
2804158	Amort subv équi autre groupt bâtiment	68.400,00	
2804164	Subv équipt Etb industriel installat°	28.200,00	
2804172	Amort subv équi autre EPL bât et instal	13.100,00	
280422	Subv équi droit privé bâtiment	395.530,00	
2805	Concessions brevets licences logiciels	93.777,00	
28138	Autres constructions	2.600,00	
28158	Autres Install, mat et outillage tech	32.780,00	
281732	Immeubles de rapport	154.800,00	
28182	Matériel de transport	136.960,00	
28183	mat de bureau et mat informatique	96.330,00	
28184	Mobilier	87.570,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	420.600,00	
4818	Charges à étaler	3.820,00	
040	Op d'ordre de transfert entre section	2.110.937,00	
2031	Frais d'études		100.000,00
041	Op patrimoniales		100.000,00
10222	F.C.T.V.A.	2.000.000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3.982.724,00	
10	Dotations, Fonds divers	5.982.724,00	
1321	État et établissements nationaux	150.000,00	
13	Subvention d'investissement	150.000,00	
1321	État et établissements nationaux	232.101,00	
132	Salle multisports à Espaly	232.101,00	
1326	Autres établissements publics locaux	10.515,00	
133	Piscine d'agglomération	10.515,00	
1322	Régions	5.016.166,00	
1323	Départements	25.487,00	
1327	Budget communautaire et fds structurels	781.640,00	
1328	Autres	2.494.683,00	
147	CFA de Bains	8.317.976,00	
1322	Régions	167.771,00	
1327	Budget communautaire et fds structurels	132.080,00	
150	Aménagement voie ferrée	299.851,00	
1321	État et établissements nationaux	352.334,00	
1322	Régions	335.795,00	
1323	Départements	300.000,00	
1327	Budget communautaire et fds structurels	771.507,00	
1328	Autres	318.512,00	
154	PDUC - Pole multimodal	2.078.148,00	
1641	Emprunts en euros	7.468.349,00	
16	Emprunts et dettes	7.468.349,00	
1321	État et établissements nationaux	56.666,00	

6
Le 18.09.2014
à 09:49:12

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
166	Voiries communautaires	56.666,00	
1321	État et établissements nationaux	92.646,00	
1322	Régions	233.714,00	
1323	Départements	67.000,00	
1324	Communes	348.246,00	
13241	Subv équip communes membres du GFP	35.153,00	
1328	Autres	2.453,00	
173	ANRU	779.212,00	
2041581	Sub équip autres groupé biens mob étude	4.465,00	
2041582	Subv équip autres groupement bât et instal	38.848,00	
204	Subventions d'équipement versées	43.313,00	
1312	Régions	9.000,00	
1313	Départements	1.693,00	
1317	Budget communautaire et fds structurels	21.799,00	
241	Retrouvance	32.492,00	
27638	Autres établissements publics	633.529,00	
27	Autres immobilisations financières	633.529,00	
1321	État et établissements nationaux	4.000,00	
1327	Budget communautaire et fds structurels	167.058,00	
300	Chemin St Jacques	171.058,00	
458201	OP CAFE PAYS ST JEAN NAY	514.139,00	
458201	Op compte tiers : Café Pays St Jean Nay	514.139,00	
1317	Budget communautaire et fds structurels	20.000,00	
80	Fibre optique	20.000,00	
13241	Subv équip communes membres du GFP	280.000,00	
90	Protection hydraulique ZA St Germain	280.000,00	
1311	État et établissements nationaux	397.500,00	
1312	Régions	132.161,00	
92	Plateforme de produits locaux	529.661,00	
1321	État et établissements nationaux	52.200,00	
1322	Régions	200.000,00	
1323	Départements	148.000,00	
93	Plateforme IUT	400.200,00	
1321	État et établissements nationaux	937.163,00	
96	Relocalisation multi transports	937.163,00	
1322	Régions	12.000,00	
1323	Départements	2.151,00	
98	Developpement durable	14.151,00	
Total	Recettes	39.163.838,00	100.000,00

le 18.09.2014
à 09:49:12

article programme	libellé	Budget Précédent	propositions dm2
6042	Ach prestation serv(aut terr à aménager)	9.800,00	
60611	Eau et assainissement	103.272,00	
60612	Énergie Électricité	436.853,00	100.000,00
60613	Chauffage urbain	276.512,00	
60621	Combustibles		20.000,00
60622	Carburants	166.660,00	
60623	Alimentation	1.600,00	
60624	Produits de traitement	25.500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	6.200,00	
60631	Fournitures d'entretien	29.950,00	
60632	Fournitures de petit équipement	116.100,00	
60636	Vêtements de travail	17.400,00	
6064	Fournitures administratives	49.200,00	
6065	Livres disques cassettes (bibliothèques)	600,00	
6067	Fournitures scolaires	5.000,00	
6068	Autres matières et fournitures	4.560,00	
60681	ACHAT PNEUS NEUFS ET OCCASION	10.000,00	
60682	ACQUISITION DE COMPOSTEURS	20.900,00	
60683	AUTRES FOURNITURES	14.000,00	
6078	Autres marchandises	22.190,00	
611	Contrats de presta de serv avec entRep	3.068.520,00	
6125	Créditbail immobilier	8.000,00	
6132	Locations immobilières	54.044,00	
6135	Locations mobilières	10.100,00	
614	Charges locatives et de copropriété	3.060,00	
61521	Terrains	4.000,00	
61522	Bâtiments	120.020,00	
61523	Voies et réseaux	240.100,00	
61551	Matériel roulant	9.450,00	
61558	Autres biens mobiliers	15.200,00	
6156	Maintenance	315.440,00	
616	Primes d'assurance	167.896,00	
617	Études et recherches	97.600,00	
6182	Documentation générale et technique	28.100,00	
6184	Versements à des organismes de formation	45.700,00	
6225	Indemnités au comptable & aux régisseurs	8.400,00	
6226	Honoraires	42.400,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	16.240,00	
6228	Divers	792.560,00	
6231	Annonces et insertions	14.300,00	
6232	Fêtes et cérémonies	14.000,00	
6233	Foires et expositions	80.000,00	
6236	Catalogues et imprimés	71.300,00	
6238	Divers communications	103.000,00	
6241	Transports de biens	100,00	
6247	Transports collectifs	7.900,00	
6251	Voyages et déplacements	33.155,00	
6256	Missions	11.800,00	
6257	Réceptions	18.265,00	
6261	Frais d'affranchissement	32.060,00	
6262	Frais de télécommunications	57.110,00	
627	Services bancaires et assimilés	3.840,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	565.105,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	10.000,00	
63512	Taxes foncières	79.200,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2.000,00	
6358	Autres droits	2.300,00	
637	aut impôts, taxes & vers assims(aut Org)	5.151,00	
011	Charges à caractère général	7.476.113,00	120.000,00
6218	Autre personnel extérieur	1.191.140,00	
6331	Versement de transport	29.101,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24.154,00	
6336	Cotisations aux CNFPT et CG	82.109,00	
64111	Rémunération principale	4.025.036,00	
64112	NBI supp famil de trait & indem de résid	49.819,00	
64118	Autres indemnités.	499.451,00	
64131	Rémunérations	1.331.770,00	
64162	EMPLOI Avenir	52.261,00	
64168	Autres emplois d'insertion	100.137,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1.043.938,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1.150.870,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	75.393,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	227.841,00	
6458	Cotisations aux aut organismes sociaux	15.265,00	
6474	Versements aux autres œuvres sociales	69.982,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	5.915,00	
6478	Autres charges sociales diverses	60.656,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	10.034.838,00	
73918	Autres revers. sur autres impôts locaux	10.000,00	
73921	Attribution de compensation	5.981.000,00	
73922	Dotation de solidarité communautaire	610.151,00	
73923	FNGIR	930.000,00	
73925	FPIC	83.100,00	
014	Atténuations de produits	7.614.251,00	
022	Dépenses imprévues	300.000,00	-120.000,00
022	Dépenses imprévues	300.000,00	-120.000,00
023	Virement à la section d'investissement	7.651.653,00	
023	Virement à la section d'investissement	7.651.653,00	

le 18.09.2014
à 09:49:29

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
6811	Dot aux amort des immo incorpo & corpo	2.107.117,00	
6812	Dot aux amort d Chge de fctt à répartir	3.820,00	
042	Op d'ordre de transfert entre sections	2.110.937,00	
6531	Indemnités	325.000,00	
6532	Frais de mission	10.000,00	
6533	Cotisations de retraite	18.000,00	
6534	Cotis de sécurité sociale part patronale	45.000,00	
6535	Formation	10.000,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10.000,00	24.000,00
6553	Service d'incendie	2.591.221,00	
657341	SUBV FONCT COMMUNES DU GP	790.000,00	
657358	Subv.fonctionnement.group.collectivite	70.000,00	
65738	Autres organismes publics	1.364.000,00	
6574	Subv de fctt aux ass & aut pers drt priv	1.836.750,00	26.670,00
65	Autres charges de gestion	7.069.971,00	50.670,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	680.000,00	
66112	Intérêts Rattachement des ICNE	50.000,00	
6618	Intérêts des autres dettes	20.000,00	
66	Charges financières	750.000,00	
6711	Int.moratoires & pénalités sur marchés	1.000,00	
6714	Bourses et prix	300,00	
673	Titres annulés (sur Exs antérieurs)	6.000,00	
67441	budgs annexes & régies dotées d'aut fi	332.807,00	
678	Autres charges exceptionnelles	73.747,00	
67	Charges exceptionnelles	413.854,00	
Total	Dépenses	43.421.617,00	50.670,00

le 18.09.2014
à 09:49:30

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	6.542.682,00	
002	Excédent antérieur reporté	6.542.682,00	
6419	Remboursements sur Rémi du personnel	126.000,00	13.160,00
013	Atténuations de charges	126.000,00	13.160,00
7811	Rep sur amort des immo incorpo & corpo		5.000,00
042	Op d'ordre de transfert entre sections		5.000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	25.000,00	
70612	Redv spéciale d'enlèvement des ordures	25.800,00	
7062	Redv & drts des serv à car culturel	438.130,00	
70631	A caractère sportif	780.000,00	
70671	Redev. et droits familles	40.000,00	
70672	Prestations CAF	103.200,00	
70673	Prestations MSA	17.600,00	
70688	Autres prestations de services	50.900,00	
706881	Accès déchetterie régie	21.000,00	
706882	Accès déchetterie Emblavez	60.000,00	
7078	Autres marchandises	20.000,00	
70781	Vente verre, papier	300.000,00	
70782	Vente de composteurs	3.000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6.500,00	
70848	aux autres organismes	9.528,00	
70878	par d'autres redevables	952.922,00	
70	Produit des services	2.853.580,00	
73111	TAXES FONCIERS HABITATION	13.671.105,00	
73112	COTISATIONS SUR VALEUR AJOUTEE DES ENTRE	2.712.989,00	
73113	TAXES SUR LES SURFACES COMMERCIALES	801.746,00	
73114	IMPOSITIONS FORFAITAIRES ENTREPRISE RESE	315.000,00	
7321	Attribution de compensation	159.840,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6.209.367,00	
7337	Droits de stationnement	6.000,00	
7362	Taxes de séjour	95.000,00	
73	Impôts et taxes	23.971.047,00	
74124	Dotation de base des grpts de communes	2.957.541,00	
74126	Dotation de Compens des grpts de com	4.378.000,00	
74718	Etat : Participations	466.790,00	
7472	Régions	10.000,00	
7473	Départements	309.488,00	
7477	Budget communautaire et fds structurels	40.356,00	
7478	Autres organismes	798.247,00	
74833	Etat Compens au titre de la taxe prof	700.000,00	
74	Dotation, subvention	9.660.422,00	
752	Revenus des immeubles	102.279,00	
758	Produits divers de gestion courante	29.400,00	32.510,00
75	Autres produits de gestion	131.679,00	32.510,00
7621	Prod des aut immo fis encaissés à l'éch	26.500,00	
76	Produits financiers	26.500,00	
7711	Dédits et pénalités perçus	3.000,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	12.500,00	
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	73.747,00	
7788	Produits exceptionnels divers	20.460,00	
77	Produits exceptionnels	109.707,00	
Total	Recettes	43.421.617,00	50.670,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
exercice: 2014
état: VOTEDM2 -par cpte/opér.

1
le 16.09.2014
à 16:12:01

COM - GOLF
Décision Modificative N° 3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
* * *

article programme	libellé	Budget Précédent	propositions dm2
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	15.392,00	
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	15.392,00	
13911	ETAT	2.580,00	
13913	SUBVENTIONS DEPARTEMENT	1.610,00	
040	OPERATIOIS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECT	4.190,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	26.500,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES	26.500,00	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	48.050,00	
2164	MOBILIER	5.280,00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.950,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59.280,00	
2313	CONSTRUCTIONS	56.059,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	56.059,00	
Total	Dépenses	161.421,00	

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
exercice: 2014
état: VOTEDM2 -par cpte/opér.

COM - GOLF
Décision Modificative N° 2
RECETTES D'INVESTISSEMENT
* * *

2
le 16.09.2014
à 16:12:01

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
021	EXCEDENT DE SECTION FONCTIONNEMENT	66.910,00	
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	66.910,00	
28121	AGENCI AMENAGT DE TERRAINS	13.910,00	
28135	INST GENER AGENC AMENAG	44.620,00	
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	13.310,00	
28184	MOBILIER	2.660,00	
28188	AUTRES IMMO CORPORELLES	500,00	
040	OPERATIO ORDRE TRANSFERT ENTRE SECT	75.000,00	
1068	AUTRES RESERVES	19.511,00	
10	AUTRE RESERVES	19.511,00	
Total	Recettes	161.421,00	

3
le 16.09.2014
à 16:12:02

articles programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
6061	FOURNIT.NON STOC (EAU ENERGIE)	9.373,00	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	150,00	
60632	FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS	11.500,00	1.090,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	900,00	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	60,00	
6066	CARBURANT	5.000,00	1.120,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	16.500,00	2.000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	18.000,00	
6135	LOCATIONS MOBILIERES		2.600,00
6152	ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS	3.000,00	
61558	ENTRETIEN AUTRE BIEN MOBILIER	3.580,00	
6156	MAINTENANCE	300,00	
6161	MULTIRISQUES	220,00	
6168	AUTRES ASSURANCES	2.000,00	
6184	VERST A DES ORGANISMES DE FORMATION	180,00	320,00
6226	HONORAIRES	7.000,00	1.670,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1.000,00	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2.000,00	
6238	DIVERS	600,00	
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	170,00	
6257	RECEPTIONS	350,00	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	730,00	
6282	Frais de gardiennage	300,00	
6288	AUTRES COTISATIONS	500,00	
63512	TAXES FONCIERES	9.983,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	93.396,00	9.000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	800,00	
6313	PARTICIP. FORMAT.PROF.CONTINUE	650,00	
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	80,00	
6411	SALAIRES APPOINT.COM.BASE	80.500,00	
6451	COTISATIONS MSA	26.000,00	
6453	COTISATIONS CAISSES RETRAITE	5.000,00	
6454	COTISATIONS ASSEDEC	4.000,00	
6472	VERSEMENT AUX COMITES ENTREPRISE	340,00	
6474	VERSEMENT AUTRES OEUVRES SOCIALES	415,00	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	200,00	
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2.000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	119.985,00	
023	VIREMENT A LA SECT D'INVESTISSEMENT	66.910,00	
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	66.910,00	
6811	DOT AMORT IMMO INCORP CORPO	75.000,00	
042	OPERATIONS ORDRES TRANSF ENTRE SECTIONS	75.000,00	
66111	INTERETS PAYES A L'ECHANCE	15.000,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500,00	
66	CHARGES FINANCIERES	15.500,00	
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MAR	500,00	
673	TITRES ANNOLES SUR EX ANTERIEUR	500,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1.000,00	
Total	Dépenses	371.791,00	9.000,00

le 16.09.2014
à 16:12:02

article programme	libellé	Budget Précedent	propositions dm2
002	RESULTAT ANTERIEUR	54.524,00	
002	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	54.524,00	
6419	REM SUR REMUNERAT PERSONNEL	470,00	
013	ATTENUATION DE CHARGES	470,00	
777	QUOTE PART SUB INVESTISSEMENT	4.190,00	
042	OPERATIONS ORDRES TRANSF ENTRE SECTIONS	4.190,00	
706	PRESTATIONS DE SERVICE	77.000,00	9.000,00
70	AUTRES PRODUITS PRESTATIONS	77.000,00	9.000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATIONS	232.807,00	
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	232.807,00	
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2.800,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2.800,00	
Total Recettes		371.791,00	9.000,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
exercice: 2014
état: VOTEDM1 - par cpte/opér.

COM - ABATTOIR COMMU
Décision Modificative N° 1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
* * *

le 18.09.2014
à 15:19:12

article programme	libellé	Budget Précédent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
2154	MATERIEL INDUSTRIEL			
2155	OUTILAGE INDUSTRIEL	130.000,00	10.000,00	
2182	Matériel de transport	27.000,00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFO	18.000,00		
2313	CONSTRUCTIONS	25.000,00		
		50.000,00		
0100	ABATTOIR COMMUNAUTAIRE	250.000,00	10.000,00	
13911	ETAT	3.500,00		
13912	REGIONS	35.200,00		
13913	DEPARTEMENT	4.510,00		
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE	35.600,00		
13918	AUTRES	27.350,00		
040	OPERATION ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	106.160,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS			
1687	AUTRES DETTES	163.000,00	530.079,00	
16	EMPRUNTS ET DETTE	163.000,00	530.079,00	
TOTAL	Dépenses	519.160,00	540.079,00	

2
le 18.09.2014
à 15:19:12

article programme	libellé	Budget Précédent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	448.071,00		
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	448.071,00		
1311	ETAT		12.131,00	
1318	AUTRES SUBVENTIONS		13.247,00	
0100	ABATTOIR COMMUNAUTAIRE		25.378,00	
021	VIREMENT ENTRE SECTIONS	166.260,00		
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCT	166.260,00		
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	273.000,00		
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	70.000,00		
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	3.600,00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES	2.200,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	1.800,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORM	1.700,00		
28184	MOBILIER	400,00		
040	OPERATION ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	352.900,00		
1068	AUTRES RESERVES	66.630,00		
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS	66.630,00		
TOTAL	Recettes	1.033.861,00	25.378,00	

4
le 18.09.2014
à 15:19:12

article programme	libellé	Budget Précédent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
60211	SEL	8.200,00		
60221	COMBUSTIBLES	520,00		
60222	PRODUITS ENTRETIEN	16.000,00		
60227	FOURNITURES D HYGIENE ET SECURITE	5.000,00		
60611	EAD ET ASSAINISSEMENT	55.000,00		
60612	GAZ	40.000,00		
60614	ELECTRICITE	75.000,00		
60632	PETITS EQUIPEMENTS ABATTOIRS	27.000,00		5.000,00
60633	PETITS EQUIPEMENTS DECOUPE	7.810,00		
60634	CONSOMMABLES DECOUPE	14.500,00		5.000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2.000,00		
6066	CARBURANTS	120,00		
607	ACHAT DE PEAU	16.600,00		4.000,00
611	SOUS TRAIT PROTECT INDI	11.300,00		
6111	ENLEVEMENT DES DECHETS	55.000,00		
6112	SOUS TRAITANCE PRESTATIONS	5.000,00		13.500,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	240,00		
6152	ENTRETIEN ET REP BIEN IMMO	6.200,00		
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	2.640,00		
61558	ENTRETIEN BIENS MOBILIERES	22.000,00		15.000,00
6156	MAINTENANCE	35.000,00		
6161	MULTIRISQUES	1.700,00		
6168	AUTRES ASSURANCES	3.300,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	4.000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECH	600,00		
6183	TESTS ESB ET AUTRES ANALYSES	520,00		
61831	AUTRES ANALYSES	8.700,00		
6188	DIVERS	110,00		6.500,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE	200,00		
6226	HONORAIRES	1.020,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	500,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1.800,00		
6256	MISSIONS	400,00		
6257	RECEPTIONS	1.800,00		
6261	FRAIS AFFRANCHISSEMENT	260,00		
6262	FRAIS TELECOMMUNICATIONS	4.500,00		
6281	COTISATIONS FNEAP	2.047,00		
63512	TAXE FONCIERE	8.500,00		
6378	AGENCE BASSIN ET AUTRES TAXES	4.000,00		
63780	COTISATION INTERBEV	150.000,00		
63781	REMB REDEVANCE SANITAIRE	60.000,00		
63782	COTIS INTERPROF PORC	16.310,00		
63783	COTISATION NORMABEV	4.200,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	579.597,00		49.000,00
6211	PERSONNEL INTERIMAIRE	35.000,00		40.200,00
6218	AUTRES PERSONNEL EXTERIEUR	1.250,00		
6313	PARTICIP EMPLOY FORMAT PROF	26.000,00		
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	3.620,00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2.980,00		
6336	COTISATION CNFPT CDG	200,00		
6411	SALAIRES APPOINTEMENTS COMMI	546.000,00		75.000,00
6412	CONGES PAYES	2.800,00		
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	43.000,00		
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	60.000,00		
6415	SUPLEMENT FAMILIAL	4.200,00		
6451	COTISATIONS A URSSAF	197.000,00		
6453	COTISATIONS RETRAITES	25.000,00		
6454	COTISATIONS AUX ASSMEDIC	32.000,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGAN	4.900,00		
6472	VERSEMENTS AUX COMITES ENTREP	7.000,00		
64751	MEDECINE DU TRAVAIL	2.250,00		
64752	PHARMACIE	100,00		
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2.200,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL	995.500,00		115.200,00
7096	Remise suite incident abattage	10.000,00		
014	ATTENUATION DE PRODUITS	10.000,00		
023	Virement à la section d'invest	166.260,00		
023	VIREMENT A LA SECTION INV	166.260,00		
6811	D A SUR IMMOB CORPO ET ENCORP	352.900,00		
042	OPER ORDRE TRANSF ENTRE SECT	352.900,00		
654	PERTE SUR CREANCES IRRECOUVRABLE	2.000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	2.000,00		
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	74.000,00		
66112	INTERETS RATTACH DES ICNE	-1.402,00		
66	CHARGES FINANCIERES	72.598,00		
6718	AUTRES CHARGES EXCEP.SUR OPERAT GESTION	1.000,00		
673	TITRES ANNULES	600,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1.600,00		

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
exercice: 2014
état: VOTEDM1 -par cpte/opér.
5
le 18.09.2014
à 15:19:15

COM - ABATTOIR COMMU
Décision Modificative N° 1
DEPENSERSD' FONCTIONNEMENT
* * *

article programme	libellé	Budget Précédent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
6815	Dotat° aux provis° pr risques & charges	60.000,00		
68	Dotation aux amortissements & provisions	60.000,00		
TOTAL	Dépenses	2.340.455,00		164.200,00

le 18.09.2014
à 15:19:15

article programme	libellé	Budget Précedent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	269.945,00		
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	269.945,00		
6419	REMB SUR RENUMERATION	36.000,00		21.500,00
013	ATTENUATION DES CHARGES	36.000,00		21.500,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS	106.160,00		
042	OPER ORDRE TRANSF ENTRE SECT	106.160,00		
7036	VENTES DE SUIFS	45.000,00		20.000,00
70370	VENTES DE CUIRS	50.000,00		20.000,00
70611	ABATTAGES GROS BOVINS	330.000,00		40.000,00
70612	ABATTAGE VEAUX	346.000,00		
70613	ABATTAGE OVINS	165.000,00		
70614	ABATTAGE PORC	400.000,00		42.700,00
70615	ABATTAGE CHEVAUX	240,00		
70616	ABATTAGE CAPRINS	1.200,00		
7062	LOCAUX PRIVATIFS	42.200,00		
7084	MISE A DISPO DE PERSONNEL	2.060,00		
70850	FRAIS DE FACTURATION	9.400,00		
70884	TESTS ESB	720,00		
708881	PRESTATIONS DE DECOUPES	250.000,00		20.000,00
708882	COTISATIONS INTERPROFESSIONNELLES	104.000,00		
708884	PARTIC CO-PROD DECHETS EFFLUENTS	130.000,00		
708885	REDEVANCES SANITAIRES RESIDUS	50.000,00		
708888	PRESTATION CUIRS LAVAGE	530,00		
70	VENTES DE PRODUITS	1.926.350,00		142.700,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION	2.000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2.000,00		
TOTAL	Recettes	2.340.455,00		164.200,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
exercice: 2014
état: VOTEDM -par cpte/opér.

1
le 18.09.2014
à 15:41:04

COM AGGLO - RTCA
Décision Modificative N° 1
DEPENSESD' INVESTISSEMENT
* * *

article programme	libellé	Budget Précedent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
1641	EMPRUNTS EN EUROS	67.343,00		
1687	AUTRES DETTES	104.000,00		
16	EMPRUNTS DETTES	171.343,00		
205	LOGICIELS	2.500,00		
20	IMMOBILISATION INCORPORELLE	2.500,00		
2135	INSTAL GALES AGENC AMENAGEMENTS	25.000,00		
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	2.000,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	273.922,00	237.635,00	
2183	MATERILE BUREAU INFORMATIQUE	4.400,00		
2184	MOBILIER	12.000,00		
2188	AUTRES	2.500,00	7.572,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	319.822,00	245.207,00	
TOTAL Dépenses		493.665,00	245.207,00	

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
exercice: 2014
état: VOTEDM -par cpte/opér.
2
le 18.09.2014
à 15:41:05

COM AGGLO - RTCA
Décision Modificative N° 1
RECETTES D'INVESTISSEMENT
* * *

article programme	libellé	Budget Précédent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	261.372,00		
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	261.372,00		
2805	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	540,00		
28135	INSTAL GALES AGENC AMENAGEMENTS	19.905,00		
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	4.250,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	389.600,00		
28183	MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	2.130,00		
28184	MOBILIER	29.600,00		
28188	AMORT AUTRES IMMOS CORPORELLES	31.475,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSF ENTRE SECTION	477.500,00		
TOTAL Recettes		738.872,00		

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
exercice 2014
État: VOIEIN -par cpte/opér.
3
le 18.09.2014
à 15:41.06

COM AGGLO - RICA
Décision modificative N° 1
RECETTES D'INVESTISSEMENT
* * *

article programme	libellé	Budget Prédécédent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle	
Total INVESTISSEMENT INVESTISSEMENT		245.207,00	-245.207,00		

le 18.09.2014
à 15:41:06

article programme	libellé	Budget Précédent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
60213	ACHATS DE LUBRIFIANTS	10.000,00		
60214	ACHATS DE PNEUMATIQUES	600,00		
60215	ACHATS PIECES DE RECHANGE	70.000,00		
60221	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	400.000,00		
60227	TITRES DE TRANSPORTS	10.000,00		
6032	VARIATIONS STOCKS AUTRES APPROV	80.722,00		
6061	FOURNITURES NON STOCKEES	11.500,00		
6063	FOURN ENTRE PETIT EQUIPEMENT	8.500,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1.500,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1.000,00		
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	1.942.000,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	650,00		
614	CHARGES LOCATIVES DE COPROPRIETE	2.000,00		
6152	ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	6.000,00		
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	40.000,00		
61558	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES BIENS MOBIL	2.000,00		
6156	MAINTENANCE	19.000,00		
6161	DOMMAGES AUX BIENS	1.800,00		1.250,00
6168	AUTRES ASSURANCES	56.000,00		
618	DIVERS	1.000,00		13.200,00
6188	TICKETS RESTAURANT	100,00		
6226	HONORAIRES	1.500,00		
6227	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	500,00		
6228	DIVERS REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	10.000,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5.000,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	23.000,00		
6238	DIVERS RELATIONS PUBLIQUES	2.000,00		
6248	DIVERS TRANSPORTS	1.000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2.500,00		
6256	MISSIONS	2.000,00		
6257	RECEPTIONS	500,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	1.000,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6.500,00		
627	SERVICES BANCAIRES	450,00		
6281	CONCOURS DIVERS	22.000,00		
635112	COTISATION SUR VALEUR AJOUTEE	5.000,00		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENTS TIMBRES	100,00		
6358	AUTRES DROITS	700,00		
637	AUTRES IMPOTS ET TAXES	5.000,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2.753.122,00		14.450,00
62181	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	51.000,00		
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE	11.220,00		280,00
6313	PARTICIP FORMATION PROF CONTINUE	40.000,00		2.670,00
6314	PARTIC EFFORT CONSTRUCTION	7.425,00		200,00
6331	VERSEMENT TRANSPORT	9.900,00		250,00
6332	COTISATIONS FNAL	8.250,00		200,00
6411	SALAIRES APPOINTEMENTS	1.650.000,00		75.000,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	33.000,00		-15.000,00
6451	COTISATIONS URSSAF	485.000,00		
6452	COTISATIONS MUTUELLES	21.300,00		
6453	COTISATIONS CAISSES RETRAITES	96.200,00		3.800,00
6454	COTISATIONS POLE EMPLOI	62.300,00		2.000,00
6472	VERSTS COMITE D'ENTREPRISE	28.000,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	5.700,00		
6476	VETEMENTS DE TRAVAIL	9.000,00		
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4.100,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL	2.522.395,00		69.400,00
739	RESTITUTION TAXE VERST TRANSPORT	12.000,00		
014	ATTENUATION DE PRODUITS	12.000,00		
6811	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	477.500,00		
042	OPERATIONS D'ORDRE	477.500,00		
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	3.000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	3.000,00		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	51.000,00		
66112	INTERETS RATTACHEMENT ICNE	-296,00		
66	CHARGES FINANCIERES	50.704,00		
6711	INTERETS MORATOIRES PENALITES S/MARCHES	100,00		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT S/OP DE GESTION	100,00		
673	TITRES ANNULES EXERCICES ANTERIEURS	3.000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3.200,00		
TOTAL Dépenses		5.821.921,00		83.850,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
exercice: 2014
état: VOTBDM -par cpte/opér.
5
le 18.09.2014
à 15:41:12

COM AGGLO - RTCA
Décision Modificative N° 1
RECETTES D' FONCTIONNEMENT
* * *

article programme	libellé	Budget Précedent	restes à réaliser 2013	Propositions nouvelle
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	156.061,00		
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	156.061,00		
6032	VARIATIONS STOCKS AUTRES APPROV	80.000,00		
6092	RABATS REMISES RIST S/APPRO STOCKES	17.000,00		
619	RABAIS REMISES RISTOURNES	100,00		
6419	REMBT S/REMUNERATION PERSONNEL	50.000,00		10.000,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	147.100,00		10.000,00
7061	TRANSPORTS DE VOYAGEURS	745.000,00		
7069	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	20.000,00		
70	VENTES DE PRODUITS PRSTATIONS	765.000,00		
734	VERSEMENT TRANSPORT	2.675.000,00		73.850,00
73	IMPOTS ET TAXES	2.675.000,00		73.850,00
7471	PARTICIPATION ETAT: DGD	113.060,00		
7473	SUBVENTION DEPARTEMENT	582.000,00		
7481	SUBVENTIO D'EQUILIBRE	1.360.000,00		
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	2.055.060,00		
758	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	100,00		
75	AUTRES PRODUITES DE GESTION COURANTE	100,00		
773	MANDATS ANNULES S/EXERC ANTERIEURS	100,00		
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	23.500,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	23.600,00		
TOTAL Recettes		5.821.921,00		83.850,00

